



Evaluation et performance environnementale

Commune de Roquebrune-sur-Argens

*Prédiagnostic écologique
Volet Faune –Flore-Habitats et Zones Naturelles
Kaufman & Broad*

Mars 2017 V1



SOMMAIRE

I- Pré diagnostic écologique (Faune-Flore-Habitats et Zones Naturelles)	4
1. Contexte environnemental du projet	4
1.1 La Commune de Roquebrune-sur-Argens	4
1.3 Description des périmètres d'étude	5
1.4 Période des inventaires et méthodes utilisées	5
2. Milieu Naturel et biodiversité	9
2.1. Situation par rapport aux périmètres à statut	9
2.2 Occupation du sol	17
2.3 Trame verte et bleue	19
2.4 Habitats et flore recensés dans le secteur d'Etude / Analyse bibliographique	21
2.5 Faune recensée dans le secteur d'étude / Analyse bibliographique	36
2.6 Synthèse des enjeux écologiques en phase de prédiagnostic	66

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Localisation de la commune	4
Figure 2 : Situation du projet et détail des parcelles	4

TABLE DES CARTOGRAPHIES

Carte 1 : Périmètres d'étude	6
Carte 2 : Secteur d'étude	7
Carte 3 : Méthodologie d'observation et d'identification de la faune et de la flore	8
Carte 4 : Zones d'Inventaires	11
Carte 5 : Zones Réglementaires	13
Carte 6 : Natura 2000	16
Carte 7 : Occupation du sol	18
Carte 8 : Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)	20
Carte 9 : Habitats	25
Carte 10 : Flore protégée au niveau national	32
Carte 11 : Flore protégée au niveau régional	33
Carte 12 : Enjeux prévisionnels sur la flore et les habitats	35
Carte 13 : Enjeux entomologiques prévisionnels	41
Carte 14 : Enjeux batrachologiques et herpétologiques prévisionnels	45
Carte 15 : Enjeux mammalogiques prévisionnels	48
Carte 16 : Cavités naturelles	51
Carte 17 : Enjeux chiroptérologiques prévisionnels	52
Carte 18 : Enjeux avifaunistiques prévisionnels	65
Carte 19 : Synthèse prévisionnelle des enjeux écologique	67

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : Pairie mésique avec village en second plan (FL, mars 2017)	21
Photo 2 : Petit ruisseau eau présente dans la partie ouest du secteur d'étude. (FL mars 2017)	22
Photo 3 : Fourrés en second plan	22
Photo 4 : Zones pavillonnaires à l'ouest du secteur d'étude	23
Photo 5 : Haie au second plan	23
Photo 6 : Route donnant accès au village à l'ouest du secteur d'étude	24
Photo 7 : Chemin et déchets présents dans le secteur d'étude	34
Photo 8 : Ruisseau longeant le secteur d'étude à l'ouest	38
Photo 9 : Espace de vie potentielle pour les reptiles (FL, mars 2017)	44

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Période d'inventaires du pré diagnostic	5
Tableau 2 : Liste des zones d'inventaires présentes dans un rayon de 5 km du secteur d'étude	10
Tableau 4 : Listes des espaces Natura 2000 présents dans un rayon de 10 km autour du secteur d'étude	15
Tableau 5 : Liste des espèces floristiques protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Roquebrune-sur-Argens	26

Tableau 5 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Roquebrune-sur-Argens	27
Tableau 6 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Roquebrune-sur-Argens	27
Tableau 7 : Liste des espèces floristiques observées en phase de prédiagnostic	29
Tableau 8 : Liste des espèces d'odonates mentionnées dans la bibliographie communale	36
Tableau 9 : Liste des espèces de rhopalocères recensées dans la bibliographie communale.....	38
Tableau 10 : Liste des espèces d'amphibiens recensées dans la bibliographie communale	42
Tableau 11 : Liste des espèces de reptiles recensées dans la commune	43
Tableau 12 : Liste des espèces de mammifères recensés dans les bases de données communales et supracommunales	46
Tableau 13 : Liste des espèces de chiroptères recensées dans la commune	49
Tableau 14 : Liste des espèces avifaunistiques recensées dans la commune et les espaces limitrophes.....	54
Tableau 15 : Liste des oiseaux observés et identifiées en phase de prédiagnostic.....	63

I- PRE DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE (FAUNE-FLORE-HABITATS ET ZONES NATURELLES)

1. Contexte environnemental du projet

1.1 La Commune de Roquebrune-sur-Argens

La commune de Roquebrune-sur-Argens se situe dans le département du Var (région Provence-Alpes-Côte d'Azur), à l'est du massif des Maures. Elle se situe à environ 80 km à l'est de Toulon et à 40 km à l'ouest de Cannes.

Cette commune est composée de trois quartiers : le village, la Bouverie et les Issambres.

Les Issambres est la partie maritime de cette commune. Ce village fut connu avant la Seconde Guerre mondiale pour son théâtre (aujourd'hui disparu) et ses plages ombragées par des pins.

La Bouverie est le troisième pôle de la commune, au nord de celle-ci, entouré par des vignobles, le Collet Redon, et des collines du Blavet.

S'étendant sur 28 kilomètres de long et 6 km de large, la commune s'étale sur plus de 10 600 hectares avec 12 500 habitants, ce qui fait d'elle l'une des communes les plus vastes de l'Est varois.

Le village est une ville millénaire. Sa partie haute, construite sur un rocher, domine la plaine de l'Argens.



Figure 1 : Localisation de la commune

1.2 Contexte du projet

La société Kaufman et Broad prévoit la réalisation d'un pôle sénior sur la commune de Roquebrune-sur-Argens, au dessus de la rue du Jas de Callian. Le projet consiste en la réalisation d'un groupement de logements destinés aux personnes âgées : 180 à 200 logements. Le projet va permettre la création d'environ 10 000 m² de surface de plancher.

Le projet est soumis à examen au cas par cas pour la réalisation d'une étude d'impact au titre de la rubrique 39 (projet) et la rubrique 47 (défrichement) de l'annexe à l'article R122-2 du code de l'environnement.

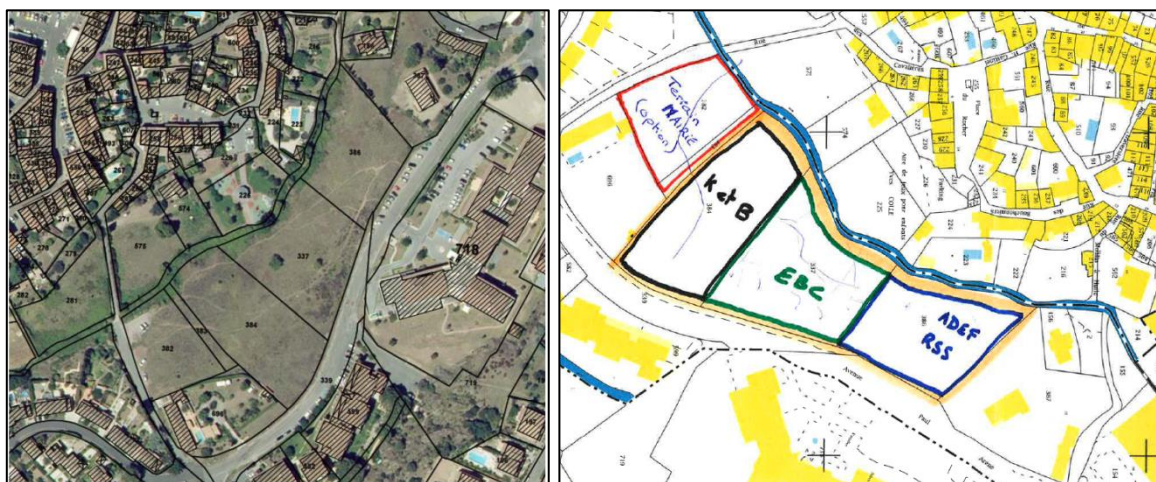


Figure 2 : Situation du projet et détail des parcelles

1.3 Description des périmètres d'étude

L'analyse du secteur d'étude et de ses potentielles sensibilités repose sur vision élargie de la zone de projet. Cette méthode permet de considérer l'environnement du secteur d'étude dans son ensemble de façon à considérer aussi bien les espèces faunistiques à large dispersion que les espèces faunistiques aux déplacements plus locaux. Aussi la recherche de zones naturelles à statut est primordiale. Ces données servent à comprendre dans quel contexte le secteur d'étude est inclus et quelles sont les enjeux potentiels dans son environnement proche. Les zones à statut sont aussi de très bonnes ressources bibliographiques sur le patrimoine faunistique et floristique présent dans ces espaces. Par conséquent, 3 périmètres ont été définis en fonction du type de projet de la localisation de la zone :

- **Le secteur d'étude** : c'est l'espace strictement dédié au projet. Il s'agit des limites des parcelles concernées par le projet. Les relevés floristiques se font principalement dans cet espace.
- **Le périmètre rapproché** : c'est une zone tampon, de 250 mètres ici, qui permet de prendre en compte le contexte environnemental des zones connectées au secteur d'étude. Ces espaces, après leur prise de connaissance, pourront permettre de préciser les potentielles fréquentations du secteur d'étude par rapport à la faune par exemple. Les enjeux écologiques seront donc plus précis.
- **Le périmètre éloigné**, de 5 km, est un vaste périmètre qui permet de prendre en compte les grandes entités paysagères aux environs et les espèces faunistiques à très large dispersion (oiseaux et chiroptères). Aussi, ce périmètre permettra de recenser les zones à statut, présentent dans ce rayon et potentiellement le lieu de vie d'une faune remarquable.

1.4 Période des inventaires et méthodes utilisées

Les inventaires faunistiques et floristiques, dans le cadre du pré diagnostic de ce projet, ont été réalisés dans la journée du 27 mars 2017 par un écologue d'EVEN CONSEIL.

Tableau 1 : Période d'inventaires du pré diagnostic

Observateur	Date	Groupe observé	Période	Conditions météorologiques
Floriane LIRAUD	27/03/2017	Faune	10h30-13h30	13°C nuageux vent
Floriane LIRAUD	27/03/2017	Flore	14h 16h	15°C nuageux vent

Les inventaires ont été réalisés à partir d'un transect aléatoire dans le secteur d'étude et les zones connexes. Les espèces en présence ont été notées pour la flore.

Pour la faune, les espèces directement observées comme les oiseaux ont été répertoriées alors que pour les mammifères les indices ont été recherchés.

Les espèces potentielles dans les différents types d'habitats seront exposées, notamment pour l'herpétofaune et la batrachofaune.

Le groupe des chiroptères n'a pas fait office d'inventaires nocturne du fait de la période non optimale. Les données communales et les fiches de zones naturelles à statut seront consultées afin de compléter les observations de terrain et de définir les enjeux écologiques au global.

Les données communales sont obtenues à partir des sites de l'INPN, Faune PACA et Silène faune-flore. Les fiches INPN de chaque zone à statut présente dans le secteur d'étude éloigné sera consultée. Dans un souci de significativité et de représentativité du milieu, seules les données datant de moins de 10 ans seront conservées. Les données antérieures à 2007 ne seront donc pas considérées.

Par la suite, le secteur d'étude et les zones annexes feront l'objet d'inventaires complets, en fonction des périodes optimales d'observation de la faune et la flore correspondante.

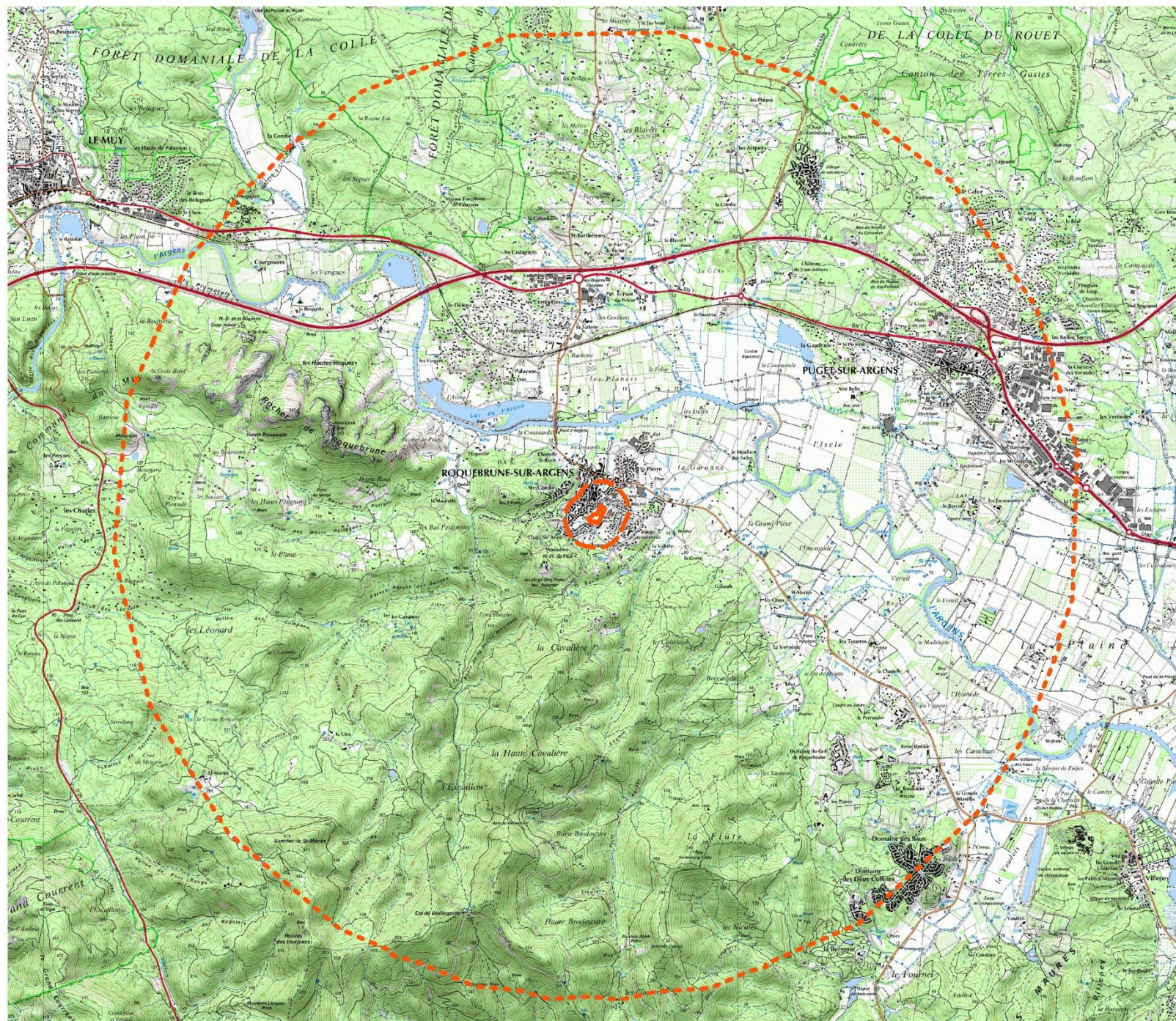
Carte 1 : Périmètres d'étude

Carte 2 : Secteur d'étude

Carte 3 : Transects d'observation de la faune et de la flore

KAUFMAN & BROAD

Projet de construction d'une résidence pour séniors
Périmètres d'étude



Périmètres d'étude

-  Secteur d'étude
-  Périmètre rapproché (250 m)
-  Périmètre éloigné (5 km)



0 1000 2000





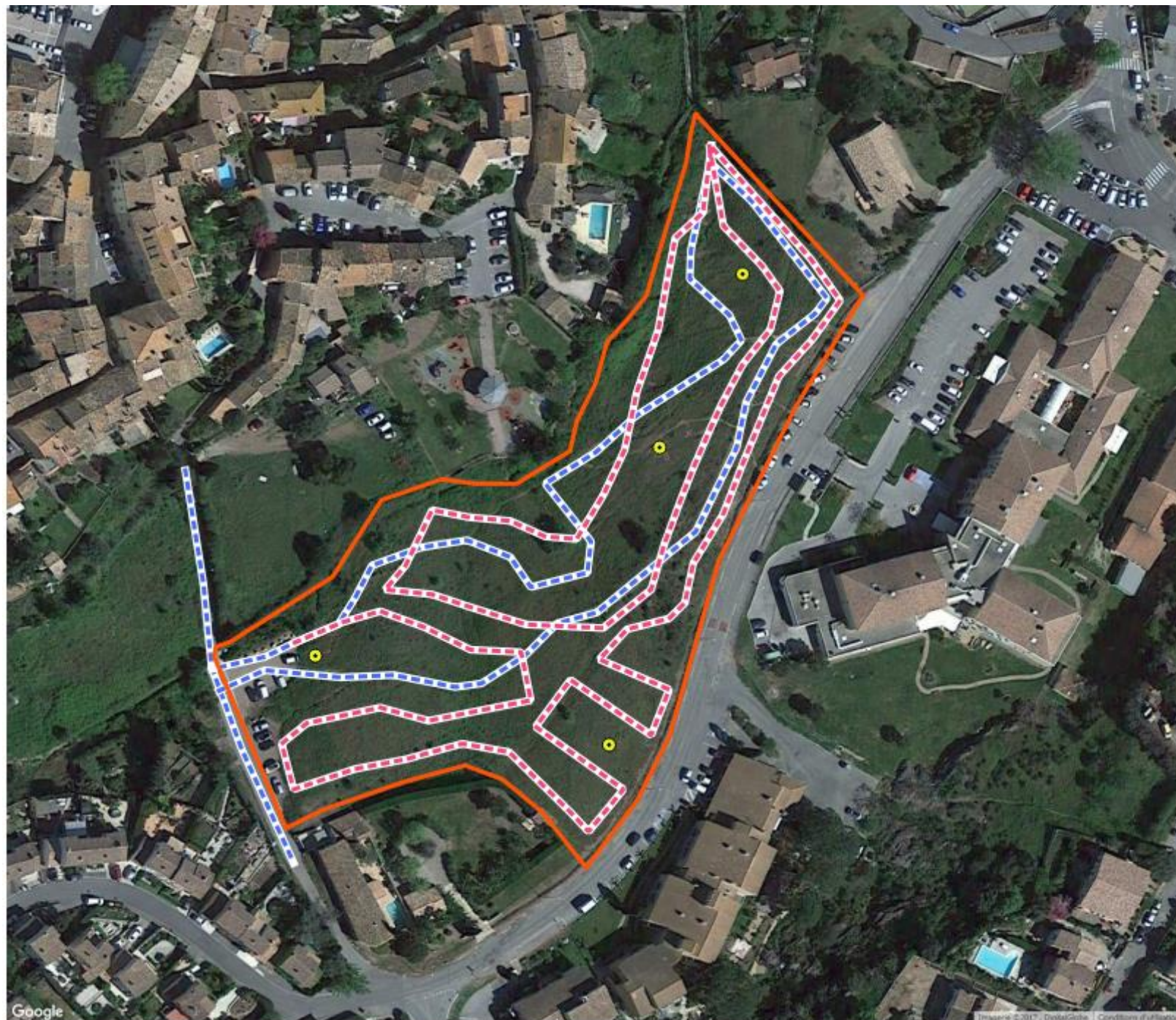
Périmètres d'étude

-  Secteur d'étude
-  Périmètre rapproché (250 m)



0 100 200





-  Secteur d'étude
-  Points d'écoute et d'observation de l'avifaune

Transect

-  Faune
-  Flore



2. Milieu Naturel et biodiversité

2.1. Situation par rapport aux périmètres à statut

- LES ZONES D'INVENTAIRES

ZONES NATURELLES D'INTERET ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (TYPE I ET II)

Le programme ZNIEFF a été initié par le ministère de l'Environnement en 1982. Il a pour objectif de recenser sur le territoire national tous les espaces dotés d'une richesse biologique et écologique et dans un état de conservation favorable. Le référentiel ZNIEFF est un véritable outil de connaissance. En fonction du type de ZNIEFF, il est possible de localiser les espaces à enjeux et formant de véritable réservoir de biodiversité. Bien que non soumis au statut de protection, ces espaces doivent être pris en compte dans le cadre des projets, car considérés comme des éléments centraux dans la fonctionnalité du réseau écologique. Les inventaires menés sur ces zones permettent de dresser une liste complète et à jour des espèces rares, protégées et ou déterminantes.

Deux types de zones sont définis :

- les zones de type I, caractérisées par leur intérêt biologique remarquable. Elles sont généralement de faible surface.
- les zones de type II, grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

ZONE IMPORTANTE POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (ZICO)

Le nom de ZICO renvoie à un inventaire scientifique dressé en application d'un programme international de « Birdlife International » visant à recenser les zones les plus favorables pour la conservation des Oiseaux sauvages.

Les ZICO sont recensées à l'échelle internationale. Pour être classé comme ZICO, un site doit remplir au moins une des conditions suivantes :

- être l'habitat d'une certaine population d'une espèce internationalement reconnue comme étant en danger ;
- être l'habitat d'un grand nombre ou d'une concentration d'Oiseaux migrateurs, d'Oiseaux côtiers ou d'Oiseaux de mer ;
- être l'habitat d'un grand nombre d'espèces au biotope restreint.

Alors que ces espaces dressent des listes d'oiseaux présents sur le site de façon permanente et / ou ponctuelle, cet espace doit tout de même permettre de conserver ces espèces. Les ZICO ont permis par la suite de retracer les périmètres des ZPS (Zones de Protection Spéciales) du réseau Natura 2000 à partir de 1991.

Les ZICO représentent en moyenne 8,1 % de la surface au sol en France.

ZNIEFF-ZICO ET ZONE DE PROJET

Le secteur d'étude n'est inclus dans aucune ZNIEFF 1, ZNIEFF 2 ni ZICO. Les zones d'inventaires les plus proches et incluses dans le périmètre éloigné.

- ZNIEFF 1 : Rocher de Roquebrune située à environ 2.0 kilomètres de la limite nord ouest du secteur d'étude (**Id national : 930020459**)
- ZNIEFF 2 : Maures située à environ 350 mètres de la limite sud du secteur d'étude. (**Id national 930012516**)

Le tableau ci-dessous indique les Zones d'Inventaires présentes dans le périmètre éloigné et qu'il faudra donc prendre en compte dans l'analyse des enjeux et de sa biodiversité, par rapport au secteur d'étude.

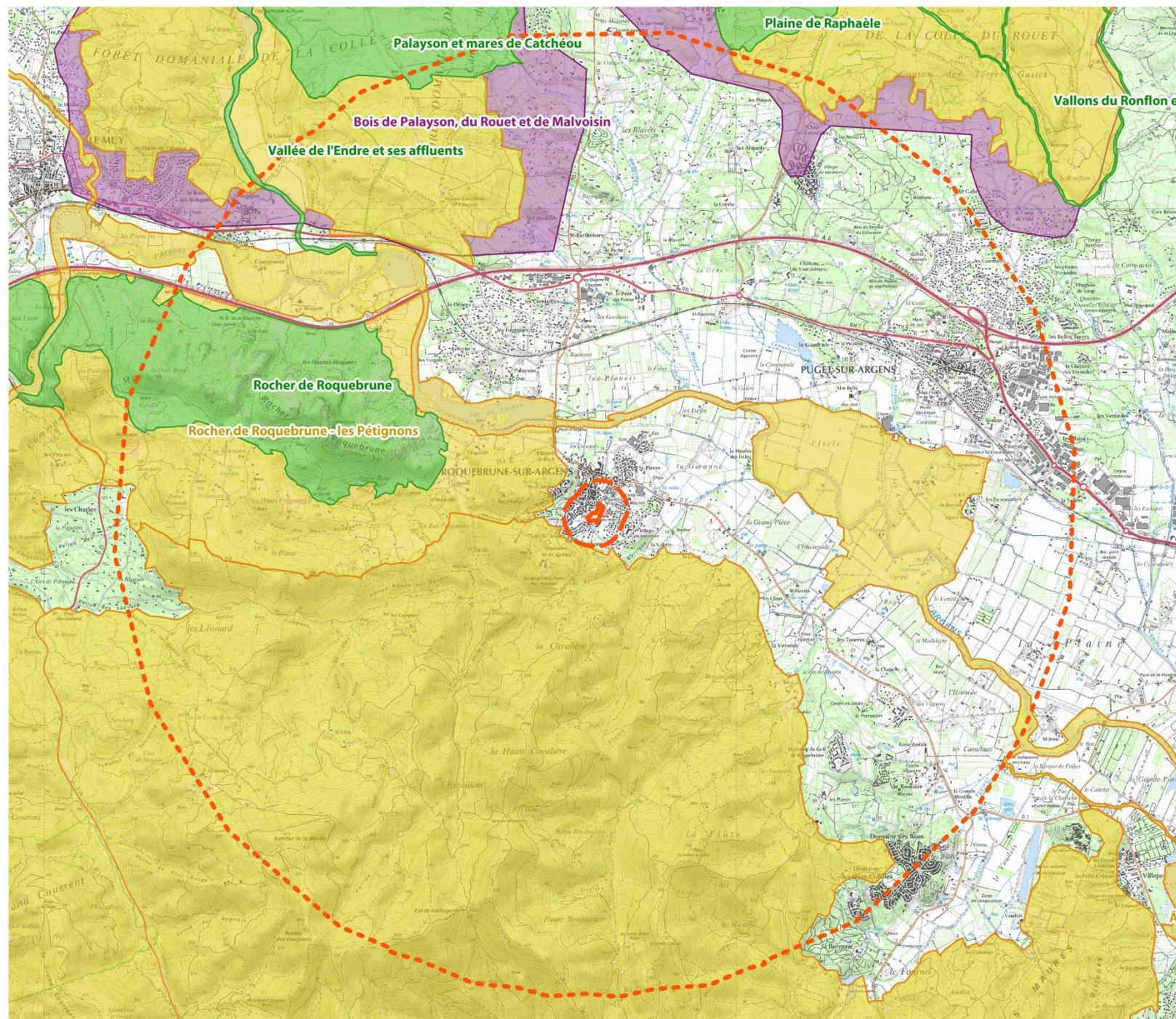
Tableau 2 : Liste des zones d'inventaires présentes dans un rayon de 5 km du secteur d'étude

ZNIEFF 1	
Id MNHN	NOM
	Palayson et mares de Catchéou
	Vallée de l'Endre et ses affluents
	Rocher de Roquebrune
ZNIEFF 2	
	Vallée de l'Argens
	Rocher de Roquebrune - les Pétignons
	Bois de Palayson et Terres Gastes
	Maures
ZICO	
Id MNHN	NOM
	Bois de Palayson

Carte 4 : Zones d'inventaires

KAUFMAN & BROAD

Projet de construction d'un résidence pour séniors
Zones d'Inventaire



Périmètres d'étude

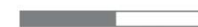
- Secteur d'étude
- Périmètre rapproché (250 m)
- Périmètre éloigné (5 km)

Zones d'inventaires

- Znieff 1
- Znieff 2
- Zico



0 1000 2000



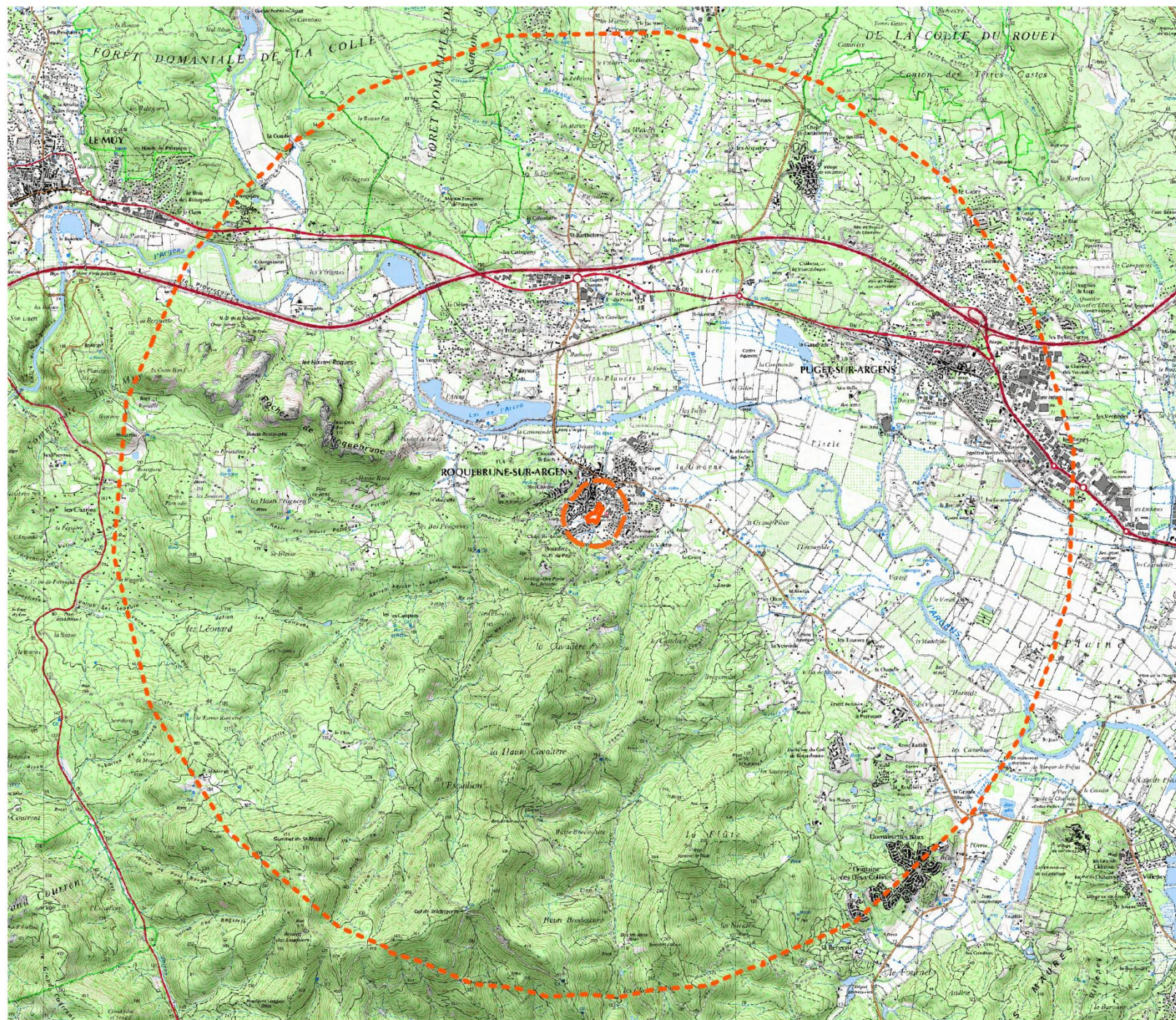
- **LES ZONES REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de ce projet et par l'analyse de l'environnement dans son ensemble, le secteur d'étude, le périmètre rapproché et le périmètre éloigné, ne sont pas concernés par des zones réglementaires.

Carte 5 : Zones réglementaires

KAUFMAN & BROAD

Projet de construction d'une résidence pour séniors
Zones réglementaires



Périmètres d'étude

-  Secteur d'étude
-  Périmètre rapproché (250m)
-  Périmètre éloigné (5 km)



0 1000 2000



- LE RESEAU NATURA 2000

Les zones Natura 2000 constituent un réseau de sites écologiques à l'échelle Européenne. Ces zones ont deux objectifs majeurs qui sont :

- la préservation de la diversité biologique.
- la valorisation du patrimoine naturel de nos territoires.

Les zones Natura 2000 forment un maillage qui se veut cohérent à travers toute l'Europe, afin que cette démarche favorise la bonne conservation des habitats naturels et des espèces. Les textes les plus importants qui encadrent cette initiative sont les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats », faune, flore (1992). Ces deux directives sont les éléments clefs de la création des zones Natura 2000.

La directive Oiseaux/ ZPS permet ainsi de :

- Répertorier les espèces et sous-espèces menacées.
- Classer à l'échelle Européenne plus de 3000 zones qui ont un intérêt particulièrement fort pour l'avifaune.
- Délimiter les Zones de Protection Spéciales (ZPS).

La directive Habitats, faune, flore/ ZSC permet quant à elle de :

- Répertorier les espèces animales, végétales qui présentent un intérêt communautaire.
- Classer à l'échelle Européenne plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales.
- Délimiter les Zones de Spéciales de Conservations (ZSC).

L'ensemble des ZSC et des ZPS forment le réseau Natura 2000.

L'extrême richesse de la biodiversité en PACA est le résultat d'une grande diversité de climat (méditerranéen à alpin), de reliefs (plaine, littoral, montagne), de territoires urbains et ruraux, de pratiques humaines traditionnelles. La région constitue un carrefour biogéographique (corridor biologique, couloirs de migration,...) de grand intérêt au niveau européen.

NATURA 2000 EN PACA

Le réseau Natura 2000 de PACA a l'ambition de refléter cette richesse et de contribuer à sa meilleure gestion. Il comprend 128 sites désignés au titre des deux directives : « Habitats » (96 pSIC, SIC ou ZSC) et « Oiseaux » (32 ZPS). Il recouvre environ 30% de la superficie régionale.

Près de 700 communes sont concernées et un grand nombre d'acteurs (élus, propriétaires, associations, particuliers, grand public, ...) sont impliqués à différents niveaux.

70% des sites Natura 2000 en PACA font à ce jour l'objet d'un document d'objectifs (DOCOB) élaboré au sein des comités de pilotage par l'intermédiaire des opérateurs locaux (collectivités, Parcs, ONF essentiellement).

De nombreux contrats ont été signés (MAET et autres contrats Natura 2000) et les chartes, nouvel outil d'adhésion à la démarche, devront permettre de sensibiliser un maximum d'acteurs.

LE RESEAU NATURA 2000 ET LA ZONE DE PROJET

Le secteur d'étude n'est situé ni dans une ZPS ni dans une ZSC. Des espaces Natura 2000 sont situés dans son périmètre éloigné :

- La ZSC la plus proche est la « **val d'Argens** ». Elle se situe à environ 650 mètre de la limite nord du secteur d'étude. (Id MNHM FR9301626)
- La ZPS la plus proche est « **Colle du Rouet** ». La zone se situe à environ 3.9 kilomètres de la limite nord du secteur d'étude. (Id MNHM FR9312014)

Le tableau ci-dessous indique les Zones Natura 2000 présentes dans le périmètre éloigné et qu'il faudra donc prendre en compte dans l'analyse des enjeux et de la biodiversité, par rapport au secteur d'étude.

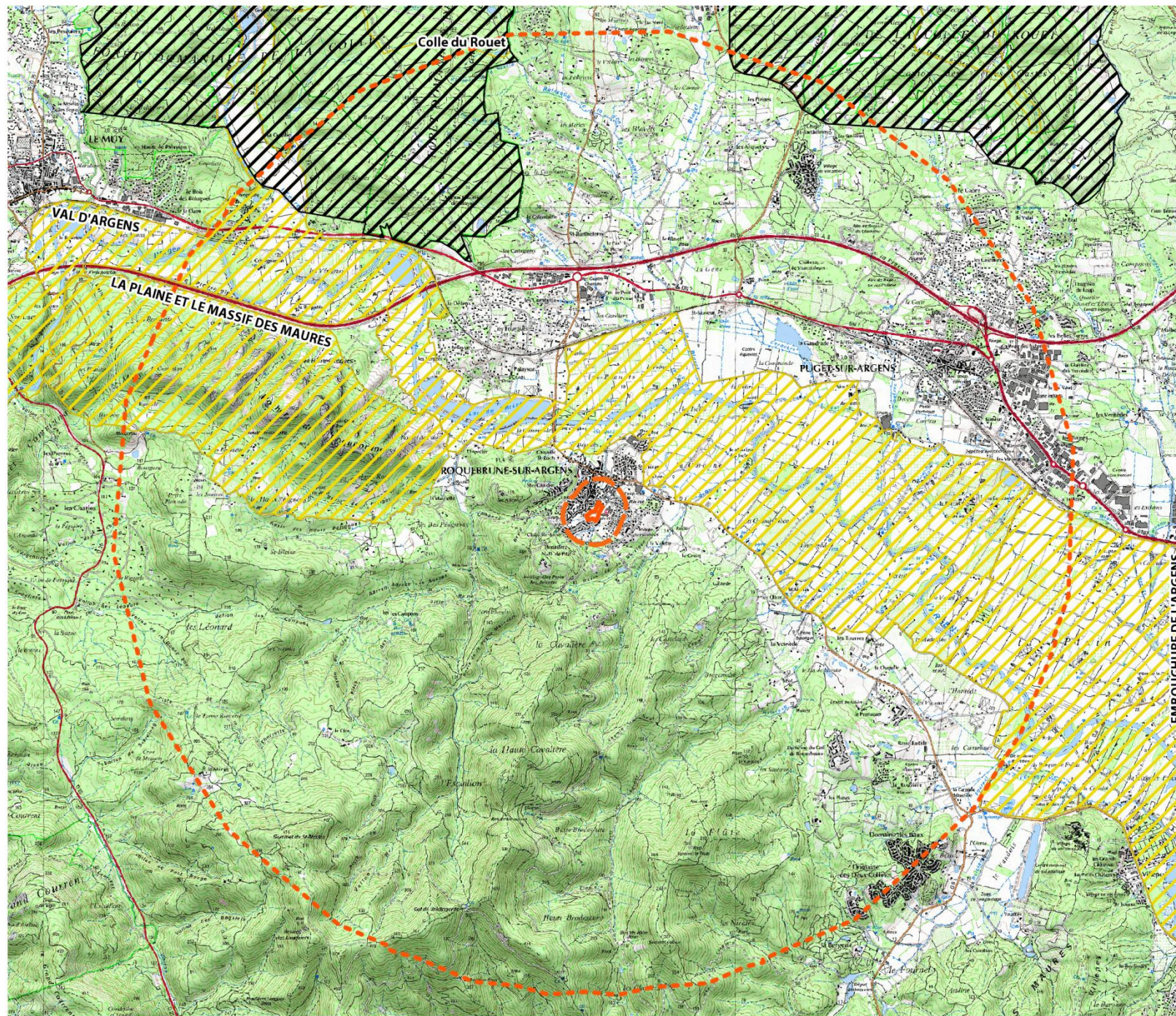
Tableau 3 : Listes des espaces Natura 2000 présents dans un rayon de 10 km autour du secteur d'étude

ZPS	
ID MNHM	NOM
FR9312014	Colle du Rouet
ZSC	
ID MNHM	NOM
FR9301626	Val d'Argens
FR9301622	La Plaine et le massif des Maures
FR9301627	Embouchure de l'Argens

Carte 6 : Zones Natura 2000

KAUFMAN & BROAD

Projet de construction d'une résidence pour séniors
Natura 2000



Périmètres d'étude

-  Secteur d'étude
-  Périmètre rapproché (250m)
-  Périmètre éloigné (5 km)

Natura 2000

-  Zones de Protection Spéciales (ZPS)
-  Zones Spéciales de Conservation (ZSC)



0 1000 2000



ENJEUX RELATIFS AUX ZONES NATURELLES A STATUT

Le secteur d'étude n'est inclus dans aucune zone à statut.

Les enjeux vis-à-vis des zones à statut sont globalement faibles. Le secteur d'étude n'est inclus dans aucune zone à statut. Les espaces urbains sont bien présents à proximité directe du secteur d'étude. Le secteur d'étude est entouré de voiries qui permettent de bien délimiter les espaces vis-à-vis des autres zones naturelles. En d'autres termes, l'espace d'étude apparaît déconnecté des grandes entités naturelles significatives.

2.2 Occupation du sol

Le référentiel Corine Land Cover 2012, permet de cartographier les grandes entités géographiques sur le sol français. Bien que sa précision ne soit pas adaptée pour les petites échelles, il permet en amont des inventaires de terrain de prendre connaissance de l'environnement général.

En ce qui concerne le secteur d'étude présent, ce dernier est inclus dans les entités :

- 112 : Tissu urbain discontinu

Le périmètre rapproché est complété par une nouvelle entité :

- 313 : Forêt mélangées

De façon plus générale, le secteur d'étude s'inscrit dans un contexte à la fois forestier, au sud et agricole au nord, avec des pressions urbaines directes dans son environnement proche.

Carte 7 : Occupation du sol

Projet de construction d'un résidence pour séniors
Occupation du sol



 Secteur d'étude

 Péri-mètre rapproché (250m)

CorineLandCover 2012

112 - Tissu urbain discontinu

211 - Terres arables hors périmètres d'irrigation

242 - Systèmes cultureux et parcellaires complexes

313 - Forêts mélangées

324 - Forêt et végétation arbustive
en mutation

512 - Plans d'eau



0 250 500

2.3 Trame verte et bleue

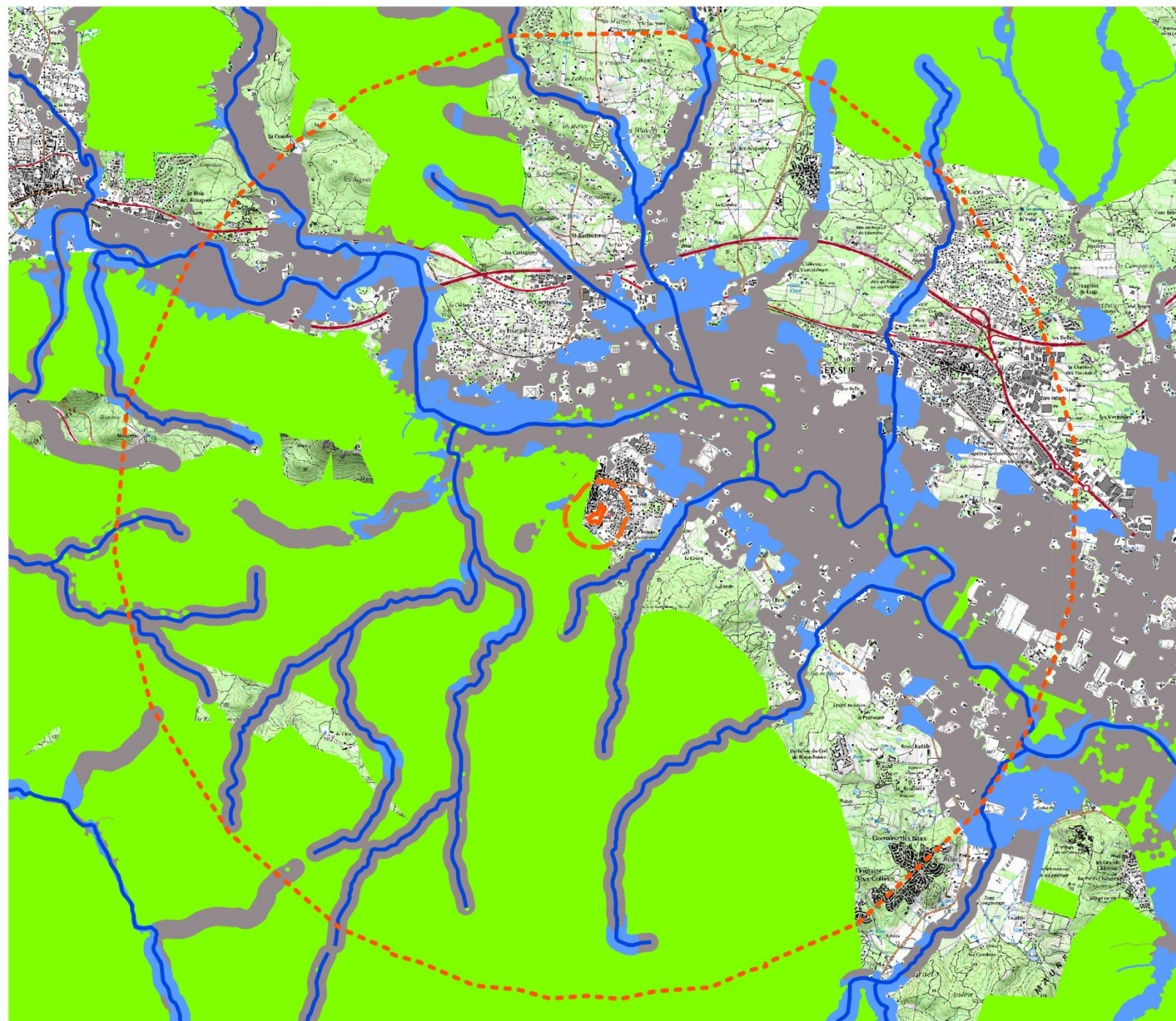
La cartographie suivante présente les continuités écologiques fonctionnelles par rapport au secteur d'étude telles que définies au sein du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) de la région PACA.

La zone d'étude et ses secteurs connexes se situent en dehors des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité définis au sein du SRCE. A l'ouest du secteur d'étude, dans le périmètre rapproché, un réservoir de biodiversité est présent. Il est en lien avec les zones boisées du Rocher de Roquebrune.

Les cours d'eau entourent le secteur d'étude et le périmètre rapproché. Un ruisseau est présent sur la limite ouest du secteur d'étude d'un point de vue local. Le secteur d'étude en lui-même se situe dans la continuité d'habitations et des zones pavillonnaires. Sa superficie est faible, l'espace est ouvert et entouré de voiries et d'espaces urbains ce qui ne permet pas de le classer comme un élément important de la trame verte et bleue. L'espace sert surtout d'espace de vie pour de petites espèces locales comme les oiseaux mais ne présente pas de rôle majeur dans le fonctionnement du réseau écologique.

➔ Les enjeux du projet vis-à-vis du réseau écologique et du SRCE sont considérés comme faibles dans ce contexte

Carte 8 : Schéma Régional de Cohérence Écologique



Périmètres d'étude

- Secteur d'étude
- Périmètre rapproché (250m)
- Périmètre éloigné (5 km)

SRCE

- Cours d'eau
- Espaces en eau
- Espaces de mobilité
- Corridors surfaciques
- Réservoirs de biodiversité



0 1000 2000

2.4 Habitats et flore recensés dans le secteur d'Etude / Analyse bibliographique

LES HABITATS

La détermination des différentes typologies d'habitats au sein du secteur d'étude s'appuie sur l'utilisation de référentiel reconnu. Cette méthode permet une homogénéité des appellations et la reconnaissance des habitats par toutes les professions liées.

Le référentiel EUNIS, 2013 a été utilisé. Peu à peu ce dernier prend la place de Corine Biotope, à l'échelle européenne. Dans un souci de compréhension, les codes corine biotope seront indiqués entre parenthèse en cas de correspondance.

La cartographie des habitats a été réalisée à la suite des inventaires de terrain lors de la phase de pré diagnostic, en fonction des espèces floristiques inventoriées sur le secteur d'étude. Les habitats sont susceptibles d'évoluer en fonction des éventuelles prospections de terrain complémentaires, à réaliser en période optimale.

A partir du code EUNIS et Corine Biotope, en complément, 8 typologies d'habitats ont été déterminées. Les paragraphes suivants détaillent chaque habitat, avec des espèces végétales représentatives et des photographies prises le 27 mars 2017, sur site.

C3.32 Formations à *Arundo donax* (CB : 53.62)

Cet habitat ne représente que des espaces de faibles superficies dans le secteur d'étude. Cependant il apparaît intéressant de noter leur présence, car La Canne de Provence (*Arundo donax*), est une espèce exogène et invasive en France métropolitaine. Elle se développe aux abords des cours d'eau, canaux et fossées en eau de façon permanentes et temporaires. Cette espèce s'épanouit au détriment des espèces locales et indigènes comme les héliophytes : *Phragmites* (*Phragmites sp*) et les Massettes (*Typha sp*) par exemple.

Dans le secteur d'étude, cette espèce ne prédomine pas et est présente au niveau des espaces en eau, c'est-à-dire en bordure du ruisseau, à l'ouest du secteur d'étude

E2.7 Prairies mésiques non gérées

La majeure partie du secteur d'étude est un espace ouvert riche en graminées et en espèces méditerranéennes des espaces xériques comme le thym (*Thymus vulgaris*), le lobulaire maritime (*Lobularia maritima*), le chardon marie (*Silybum marianum*), le ciste de Montpellier (*Cistus monspeliensis*), l'oponce (*Opuntia ficus-indica*). Plusieurs espèces très communes peuplent cette vaste étendue. Les espèces suivantes ont été observées en grand nombre : bourrache officinale (*Borago officinalis*), le pissenlit (*Taraxacum officinale*), le fumeterre (*Fumaria officinale*), le mouron des oiseaux (*Stellaria media*), le trèfle des prés (*Trifolium pratensis*), l'Herbe de Robert (*Geranium robertianum*), mache sauvage (*Valerianella locusta*), la paquerette (*Bellis perennis*...). Dans cette prairie, les espèces ligneuses sont presque inexistantes. Quelques amandiers (*Prunus dulcis*) ont été observés, ainsi que des spartiers à tige de joncs (*Spartium junceum*), et des buissons ardents (*Pyracantha*).

Quelques portions de terrain, laissent apparaître des surfaces de roche rouge, typique de Roquebrune sur Argens. Sur sa périphérie se développe aisément de l'orpin blanc (*Sedum album*). et quelques pieds de Barlie de Robert (*Himantoglossum robertianum*)

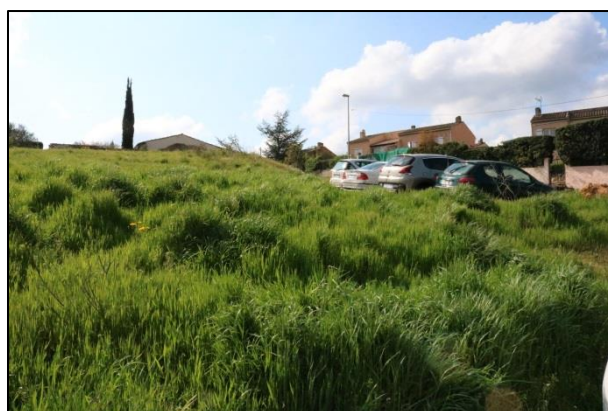


Photo 1 : Prairie mésique avec village en second plan (FL, mars 2017)

C2.5 Eaux courantes temporaires (CB : 24.16)

Le nord ouest du secteur d'étude est formé par un petit ruisseau très peu accessible du fait de l'importante végétation présente. Les bords du ruisseau sont colonisés par de la ronce (*Rubus fruticosus*), du panais sauvage (*Pastinaca sativa*), du lierre grimpant (*Hedera helix*), de la pervanche (*Vinca minor*), de l'orge queue de rat (*Hordeum murinum*).

Au second plan, quelques figuiers (*Ficus carica*) et arbres de Judée (*Cercis siliquastrum*) ont été dénombrés.

Sur la partie est du secteur d'étude, un important fossé, exempt d'eau est présent sur tout le périmètre du secteur d'étude.



Photo 2 : Petit ruisseau eau présente dans la partie ouest du secteur d'étude. (FL mars 2017)

F3.1 Fourrés tempérés (CB 31.8)

Le bord du ruisseau est enrichi en ronce (*Rubus fructisusus*), en panais sauvage (*Pastinaca sativa*) et en pervenche (*Vinca minor*). La présence de ce massif piquant ne permet pas de pénétrer facilement aux abords de ce cours d'eau pour explorer son contenu. Ces espaces peuvent être favorables pour quelques espèces de reptiles comme des serpents qui aiment à la fois les espaces humides et terrestres.



Photo 3 : Fourrés en second plan

J1.1 Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes (CB 86.1)

Aucune habitation n'est présente dans le secteur d'étude. Cependant, des pavillons, typiquement méditerranéens, sont à proximité immédiate du secteur d'étude. Les espèces ornementales qui ornent les haies de

ces derniers se retrouvent ponctuellement au sein du secteur d'étude. Par exemple, quelques pieds de cotoneaster intermédiaire (*Cotoneaster* × *intermedius*), de pyracantha (*Pyracantha coccinea*), de laurier sauce (*Laurus nobilis*) et de photinia (*Photinia* × *fraseri*) ont été observés. Plusieurs touradons d'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*) ont aussi été remarqués dans le secteur d'étude. Il s'agit d'une autre espèce ornementale mais considérée comme invasive. Les bâtiments résidentiels sont présents de l'autre côté de la nationale qui borde la partie est du secteur d'étude. Le quartier est particulièrement bien urbanisé. Un chantier est actuellement en cours au nord sur la route du bérat, afin de remettre en état une partie de la voirie.



Photo 4 : Zones pavillonnaires à l'ouest du secteur d'étude

FA HAIES

Les haies sont importantes dans le secteur d'étude et notamment sur les parties périphériques. Ces éléments du paysage sont des éléments essentiels pour la connexion des différentes entités. Elles sont ornementales et incluses dans les jardins des villas. Souvent plurispécifiques, elles représentent des lieux privilégiés de vie pour les passereaux et les insectes.



Photo 5 : Haie au second plan

J4.2 Réseaux routiers

Le secteur d'étude est traversé à la moitié par un chemin (Impasse des agaves) qui permet de desservir les pavillons à proximité. La route du Bénat (D 298) longe la partie est du secteur d'étude. La circulation sur la D 298 est particulièrement importante tout au long de la journée.



Photo 6 : Route donnant accès au village à l'ouest du secteur d'étude

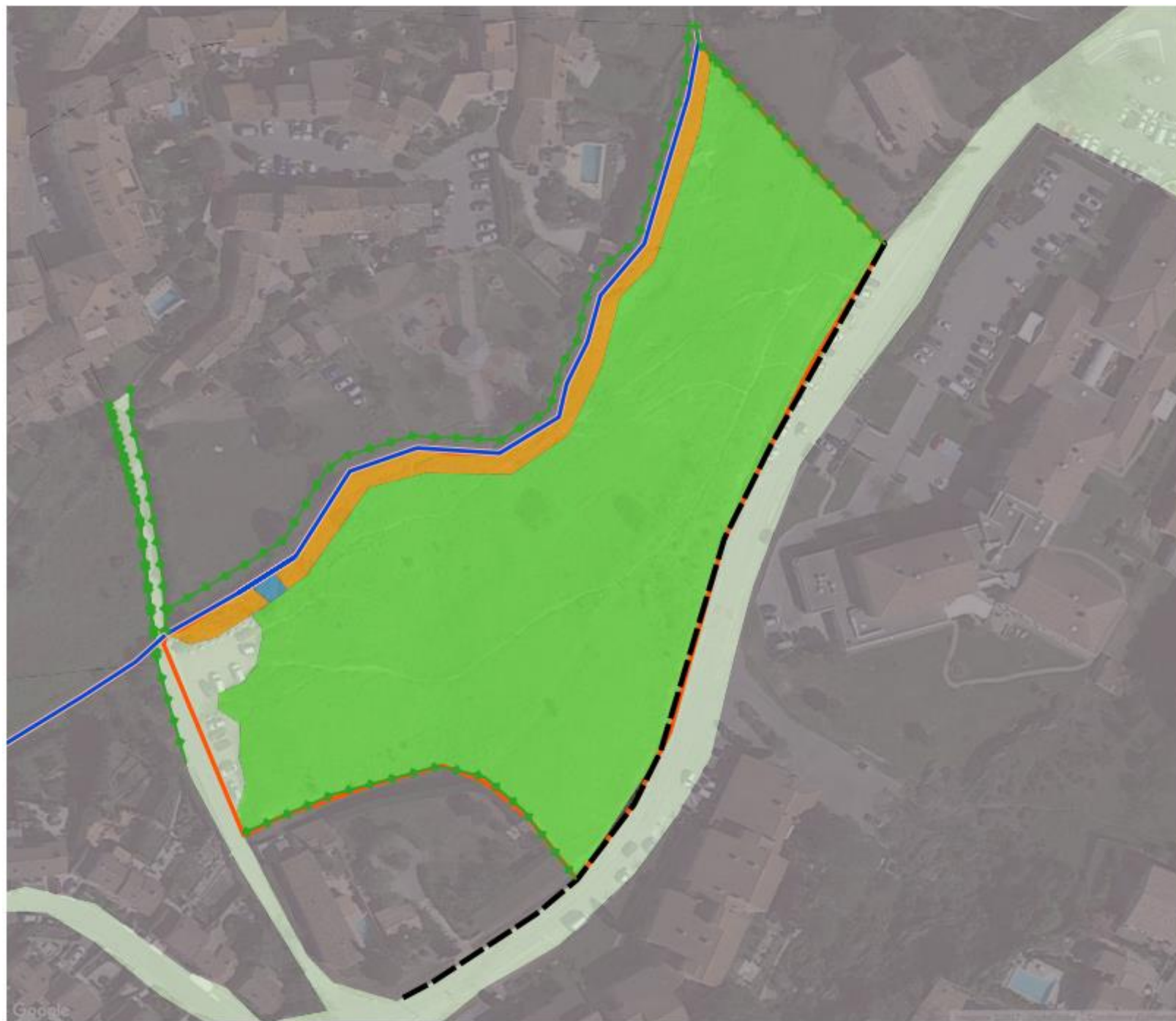
Fossés :

Un fossé est présent sur la quasi-totalité du pourtour du secteur d'étude et le long du chemin menant à ce dernier. Ce dernier n'était pas en eau lors des inventaires. Cet « habitat » peu représenter un espace de vie favorable pour les amphibiens s'il s'avère en eau une partie de l'année



Photo 6 : Route bordant le secteur d'étude à l'est

Carte 9 : Habitats



 Secteur d'étude

Habitats

 C3.32 Formations à Arundo donax (CB : 53.62)

 F3.1 Fourrés tempérés (CB 31.8)

 E2.7 Prairies mésiques non gérées

 J4.2 Réseaux routiers

 J1.1 Bâtiments résidentiels des villes et
des centres-villes (CB 86.1)

 C2.5 Eaux courantes temporaires (CB : 24.16)

 Fossé

 FA Haie



0 25 50


LA FLORE

Méthodologie de recherche de données

Afin de récolter les données de flore, les bases de données communales ont été consultées pour la commune de Roquebrune-sur-Argens.

Les bases de données considérées comme valides sont : l'INPN et Silène flore (CBMP). Les espèces protégées sur le territoire nationale et / ou régional sont recherchées et mise en évidence. Enfin, les données géo référencées par Silène flore sont extraites et mise en page afin de les confronter au secteur d'étude.

Dans un souci de significativité, seules les données datant de plus de 10 ans sont conservées. Les données antérieures à 2007 ne sont donc pas considérées.

Données de Silène flore

Les données du Conservatoire Botanique de Porquerolles recensent la présence de 553 espèces floristiques au sein de la commune de Salon-De-Provence. Sur la totalité **21 espèces sont protégées** à l'échelle **nationale**. Il s'agit :

Tableau 4 : Liste des espèces floristiques protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Roquebrune-sur-Argens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nombre d'observations	Date de dernière obs.
<i>Isoetes duriei</i> Bory, 1844	Isoète de Durieu	283	14/02/2016
<i>Limonium cordatum</i> (L.) Mill., 1768	Statice à feuilles cordées	3	14/02/2016
<i>Nerium oleander</i> L., 1753	Nérion laurier-rose	15	14/02/2016
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich., 1817	Spiranthe d'été	1	14/02/2016
<i>Tamarix africana</i> Poir., 1789	Tamaris d'Afrique	8	14/02/2016
<i>Vitex agnus-castus</i> L., 1753	Gattilier, Poivre sauvage	7	14/02/2016
<i>Gratiola officinalis</i> L., 1753	Gratiolle officinale, Herbe au pauvre homme	22	24/06/2015
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> Vill., 1789	Bouton d'or à feuilles d'Ophioglosse, Renoncule à feuilles d'Ophioglosse	7	24/06/2015
<i>Allium chamaemoly</i> L., 1753	Ail petit Moly	1	03/01/2015
<i>Rosa gallica</i> L., 1753	Rose de France, Rosier de Provence	4	01/07/2014
<i>Gladiolus dubius</i> Guss., 1832	Glaïeul douteux	11	07/05/2014
<i>Serapias neglecta</i> De Not., 1844	Sérapias négligé	120	07/05/2014
<i>Ranunculus revelieri</i> Boreau, 1857	Renoncule de Revelière	33	30/10/2013
<i>Kickxia cirrhosa</i> (L.) Fritsch, 1897	Linaire à vrilles	2	27/10/2013
<i>Lythrum thymifolium</i> L., 1753	Salicaire à feuilles de thym	30	27/10/2013
<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	Sérapias à petites fleurs	3	29/05/2013
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904		1	12/02/2012
<i>Heteropogon contortus</i> (L.) P.Beauv. ex Roem. & Schult., 1817	Herbe à moutons	2	12/02/2012
<i>Chamaerops humilis</i> L., 1753	Chamaerops nain, Doum, Palmier nain	2	21/05/2008
<i>Nectaroscilla hyacinthoides</i> (L.) Parl., 1854	Scille fausse Jacinthe	1	27/01/2008
<i>Staphisagria macrosperma</i> Spach, 1838	Staphisaigre	2	24/06/2007

Ces 22 espèces sont inscrites sur la liste des espèces végétales protégées sur le territoire national. (Article 1, Arrêté modifié du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire).

La base de données Silène Flore recense aussi la présence de **26 espèces floristiques protégées sur le territoire régional**. (Arrêté interministériel du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

Tableau 5 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Roquebrune-sur-Argens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nombre d'observations	Date de dernière obs.
<i>Astragalus pelecinus</i> (L.) Barneby, 1964	Biserrule en forme de hache	2	14/02/2016
<i>Kengia serotina</i> (L.) Packer, 1960	Cleistogène tardif	21	14/02/2016
<i>Aira provincialis</i> Jord., 1852	Canche de Provence	82	01/07/2014
<i>Prangos trifida</i> (Mill.) Herrnst. & Heyn, 1977	Amarinthe trifide	19	01/07/2014
<i>Asplenium obovatum</i> subsp. <i>billotii</i> (F.W.Schultz) O.Bolòs, Vigo, Massales & Ninot, 1990	Asplenium de Billot, Asplénium lancéolé	11	18/06/2014
<i>Paragymnopteris marantae</i> (L.) K.H.Shing, 1994	Cheilanthes de Maranta	8	18/06/2014
<i>Ophioglossum lusitanicum</i> L., 1753	Ophioglosse du Portugal	100	19/04/2014
<i>Romulea columnae</i> Sebast. & Mauri, 1818	Romulée de Colomna, Romulée à petites fleurs	84	19/04/2014
<i>Trifolium bocconeii</i> Savi, 1808	Trèfle de Boccone	54	19/04/2014
<i>Carex olbiensis</i> Jord., 1846	Laïche d'Hyères	8	07/04/2014
<i>Crassula vaillantii</i> (Willd.) Roth, 1827	Bulliarde de Vaillant, Crassule de Vaillant	4	06/04/2014
<i>Arundo donaciformis</i> (Loisel.) Hardion, Verlaque & Vila		4	11/11/2013
<i>Crypsis schoenoides</i> (L.) Lam., 1791	Crypsis faux choin, Crypside faux Choin	3	01/08/2013
<i>Chaetonychia cymosa</i> (L.) Sweet, 1839	Paronyque en forme de cyme, Paronyque en cyme	7	07/06/2013
<i>Cicendia filiformis</i> (L.) Delarbre, 1800	Cicendie filiforme	11	07/06/2013
<i>Phalaris aquatica</i> L., 1755	Alpiste aquatique	9	07/06/2013
<i>Solenopsis laurentia</i> (L.) C.Presl, 1836	Solénopsis de Laurenti	8	07/06/2013
<i>Lotus conimbricensis</i> Brot., 1800	Lotier de Coïmbre	1	29/05/2013
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à fleurs lâches	4	01/05/2013
<i>Serapias olbia</i> Verg., 1908	Sérapias d'Hyères	8	01/05/2013
<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woynt., 1913	Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides	3	22/04/2010
<i>Asplenium foreziense</i> Legrand, 1885	Doradille du Forez	1	17/05/2009
<i>Carex punctata</i> Gaudin, 1811	Laïche ponctuée	2	01/01/2009
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With., 1787	Laïche appauvrie, Laïche à épis grêles et peu fournis	1	05/07/2007
<i>Corrigiola telephifolia</i> Pourr., 1788	Corrigiolo à feuilles de téléphium, Corrigiola à feuilles de Téléphium	1	05/07/2007
<i>Euphorbia terracina</i> L., 1762	Euphorbe de Terracine	2	01/05/2007

Aucune de ces données n'est recensée dans le secteur d'étude, à ce jour.

Données de l'INPN

Les données de la base de données communale de l'INPN recense la présence de 878 espèces végétales sur la commune de Bormes-Les-Mimosas.

Sur la totalité, **30 espèces** sont protégées à l'échelle nationale (Arrêté modifié du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire Article 1 2 et 3). Il s'agit,

Tableau 6 : Liste des espèces végétales protégées sur le territoire national et recensées dans la commune de Roquebrune-sur-Argens

Nom valide	Nom vernaculaire	Protection
<i>Allium chamaemoly</i> L., 1753	Ail petit Moly	Article 1
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis punaise, Orchis à odeur de punaise	Article 1
<i>Chamaerops humilis</i> L., 1753	Chamaerops nain, Doum, Palmier nain	Article 1
<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f., 1829	Gagée de Bohême, Gagée fistuleuse	Article 1
<i>Genista linifolia</i> L., 1762	Genêt à feuilles de lin	Article 1
<i>Gladiolus dubius</i> Guss., 1832	Glaïeul douteux	Article 1
<i>Gratiola officinalis</i> L., 1753	Gratiolo officinale, Herbe au pauvre homme	Article 2 , 3
<i>Heteropogon contortus</i> (L.) P.Beauv. ex Roem. & Schult., 1817	Herbe barbue, Andropogon, Hétéropogon contourné	Article 1
<i>Isoetes duriei</i> Bory, 1844	Isoète de Durieu	Article 1

Nom valide	Nom vernaculaire	Protection
<i>Isoetes velata</i> A.Braun, 1850	Isoète voilé	Article 1
<i>Kickxia cirrhosa</i> (L.) Fritsch, 1897	Linaire à vrilles	Article 1
<i>Limonium cordatum</i> (L.) Mill., 1768	Statice à feuilles cordées, Statice cordée	Article 1
<i>Lythrum thymifolium</i> L., 1753	Salicaire à feuilles de thym	Article 1
<i>Nectaroscilla hyacinthoides</i> (L.) Parl., 1854	Scille fausse Jacinthe	Article 1
<i>Nerium oleander</i> L., 1753	Laurier rose, Oléandre	Article 2, 3
<i>Ophioglossum azoricum</i> C.Presl, 1845	Ophioglosse des Açores	Article 1
<i>Ophrys bertolonii</i> subsp. <i>bertolonii</i> Moretti, 1823	Ophrys de Bertoloni	Article 1
<i>Ophrys speculum</i> Link, 1799	Ophrys miroir	Article 1
<i>Orchis provincialis</i> Balb. ex DC., 1806	Orchis de Provence	Article 1
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> Vill., 1789	Bouton d'or à feuilles d'Ophioglosse, Renoncule à feuilles d'Ophioglosse	Article 1
<i>Ranunculus revellierii</i> Boreau, 1857	Renoncule de Revelière, Renoncule de Rodié	Article 1
<i>Rosa gallica</i> L., 1753	Rose de France, Rosier de Provence	Article 2, 3
<i>Serapias neglecta</i> De Not., 1844	Sérapias négligé	Article 1
<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	Sérapias à petites fleurs	Article 1
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich., 1817	Spiranthe d'été	Article 1
<i>Staphisagria macrosperma</i> Spach, 1838	Staphisaigre	Article 2, 3
<i>Tamarix africana</i> Poir., 1789	Tamaris d'Afrique	Article 1
<i>Vitex agnus-castus</i> L., 1753	Gattilier, Poivre sauvage	Article 2, 3

La base de données communale de l'INPN recense aussi la présence de **30 espèces végétales protégées sur le territoire régional**. (Arrêté interministériel du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

Nom valide	Nom vernaculaire
<i>Aira provincialis</i> Jord., 1852	Canche de Provence
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à fleurs lâches
<i>Asplenium foreziense</i> Legrand, 1885	Doradille du Forez
<i>Asplenium obovatum</i> subsp. <i>billotii</i> (F.W.Schultz) Kerguelen, 1998	Asplénium lancéolé
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With., 1787	Laïche appauvrie, Laïche à épis grêles et peu fournis
<i>Carex olbiensis</i> Jord., 1846	Laïche d'Hyères
<i>Carex punctata</i> Gaudin, 1811	Laïche ponctuée
<i>Chaetonychchia cymosa</i> (L.) Sweet, 1839	Paronyque en forme de cyme, Paronyque en cyme
<i>Cicendia filiformis</i> (L.) Delarbre, 1800	Cicendie filiforme
<i>Coronilla valentina</i> L., 1753	Coronille de Valence
<i>Crassula vaillantii</i> (Willd.) Roth, 1827	Bulliarde de Vaillant, Crassule de Vaillant
<i>Crypsis schoenoides</i> (L.) Lam., 1791	Crypsis faux choïn, Crypside faux Choïn
<i>Doronicum plantagineum</i> L., 1753	Doronic à feuilles de plantain
<i>Euphorbia terracina</i> L., 1762	Euphorbe de Terracine
<i>Ferulago campestris</i> (Besser) Grecescu, 1898	Petite férule des champs
<i>Neoschischkinia pourretii</i> (Willd.) Valdés & H.Scholz, 2006	Agrostis de Pourret
<i>Nymphaea alba</i> L., 1753	Nénuphar blanc, Lys des étangs
<i>Ophioglossum lusitanicum</i> L., 1753	Ophioglosse du Portugal
<i>Ophrys provincialis</i> (Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence
<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	Osmonde royale, Fougère fleurie
<i>Papaver dubium</i> L., 1753	Pavot douteux
<i>Paragymnopteris marantae</i> (L.) K.H.Shing, 1994	Cheilanthes de Maranta
<i>Phalaris aquatica</i> L., 1755	Alpiste aquatique
<i>Picris rhagadioloides</i> (L.) Desf., 1804	Picride très élevée, Picride fausse rhagadiole
<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides
<i>Prangos trifida</i> (Mill.) Herminst. & Heyn, 1977	Amarinthe trifide
<i>Romulea columnae</i> Sebast. & Mauri, 1818	Romulée de Colonna, Romulée à petites fleurs
<i>Serapias olbia</i> Verg., 1908	Sérapias d'Hyères
<i>Solenopsis laurentia</i> (L.) C.Presl, 1836	Solénopsis de Laurenti

Nom valide	Nom vernaculaire
<i>Trifolium bocconeii</i> Savi, 1808	Trèfle de Boccone

La base de données de L'INPN ne fournit pas de données géoréférencées.

Les données fournies par ces deux bases de données permettent de centrer les espèces potentielles sur le site lors des inventaires de terrain en fonction de leurs besoins écologiques.

Selon les cartes ci après, aucune espèce végétale, protégée au niveau nationale et / ou régionale n'a été observée dans le passé et récemment, dans le secteur d'étude et ses environs.

Observations de terrain

Les inventaires de terrains, réalisés le 27 mars 2017, ont permis de recenser la présence de 77 espèces dans le secteur d'étude et ses environs proches. La période est actuellement favorable pour l'observation de la flore. Aucune espèce patrimoniale et ou protégée sur le territoire national et régional n'a pu être observée. Ce sont des espèces communes et généralement méditerranéennes.

La liste des espèces végétales observées en phase de prédiagnostic est présentée ci après :

Tableau 7 : Liste des espèces floristiques observées en phase de prédiagnostic

Nom valide	Nom commun
<i>Acacia dealbata</i> Link, 1822	Mimosa argenté, Mimosa des fleuristes, Mimosa de Bormes
<i>Agave americana</i> L., 1753	Agave d'Amérique
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire
<i>Anemone hortensis</i> subsp. <i>hortensis</i> L., 1753	Anémone des jardins
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français
<i>Arundo donax</i> L., 1753	Canne de Provence, Grand roseau
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette
<i>Borago officinalis</i> L., 1753	Bourrache officinale
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin
<i>Carex caryophyllaea</i> Latourr., 1785	Laîche printanière, Laîche du printemps
<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N.E.Br., 1926	Ficoïde doux, Griffes de sorcière, Figuier des Hottentots
<i>Cercis siliquastrum</i> L., 1753	Arbre de Judée, Gainier commun
<i>Cistus monspeliensis</i> L., 1753	Ciste de Montpellier
<i>Cistus x incanus</i> L., 1753	Ciste blanc
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la Pampa, Roseau à plumes
<i>Crepis foetida</i> L., 1753	Crépide fétide
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave de printemps
<i>Ecballium elaterium</i> (L.) A.Rich., 1824	Concombre d'âne, Momordique, Concombre sauvage
<i>Elytrigia campestris</i> (Godr. & Gren.) Kerguelen ex Carreras, 1986	Chiendent des champs
<i>Erigeron acris</i> L., 1753	Vergerette acre, Érigeron âcre
<i>Erodium ciconium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium Bec-de-cigogne
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Ciculaire
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland, Panicaud champêtre

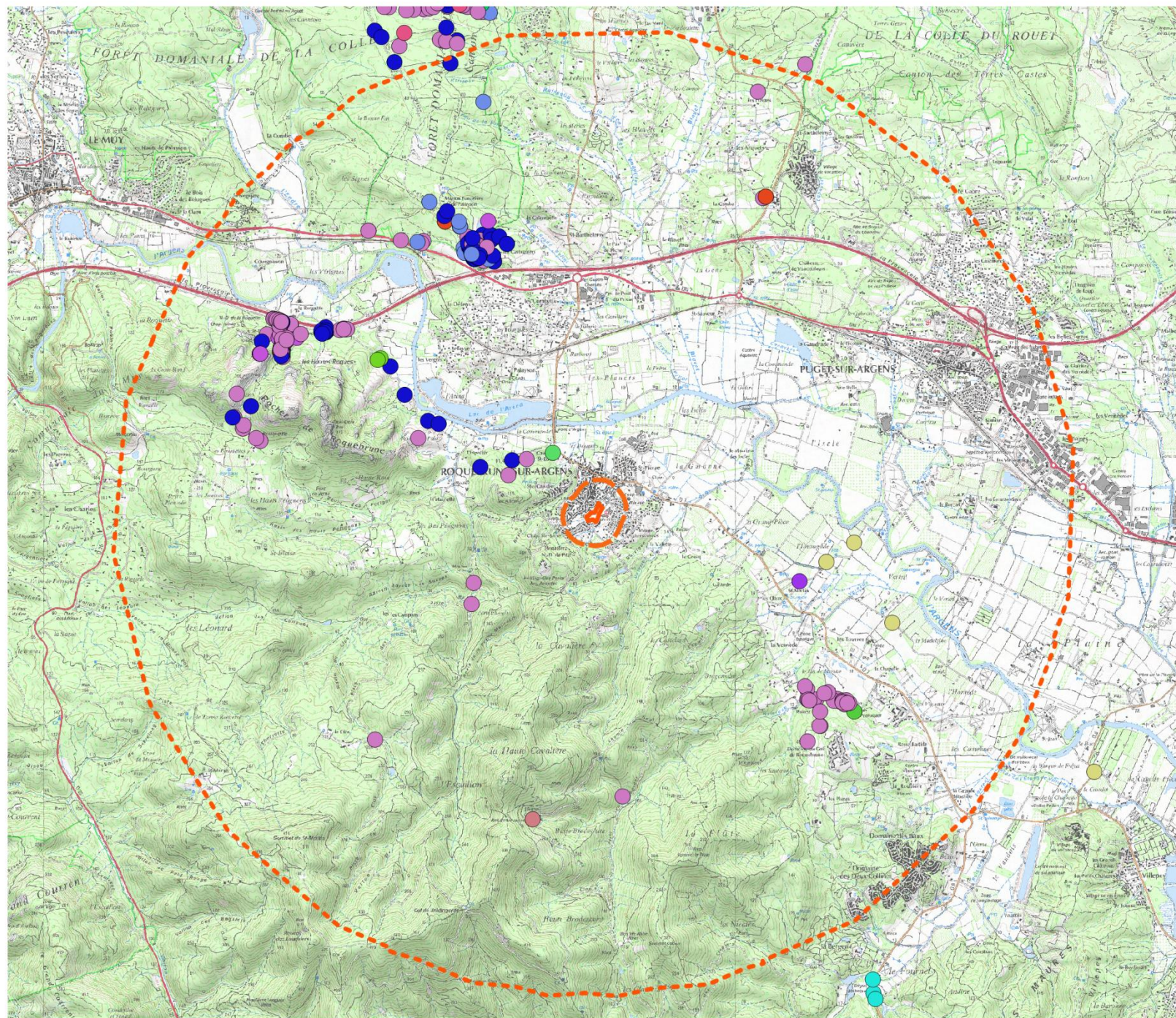
Nom valide	Nom commun
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues
<i>Ficus carica</i> L., 1753	Figuier commun, Figuier de Carie
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean
<i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999	Orchis géant, Orchis à longues bractées, Barlie
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat
<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753	Lamier amplexicaule
<i>Lamium maculatum</i> (L.) L., 1763	Lamier maculé, Lamier à feuilles panachées
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge
<i>Leontodon saxatilis</i> Lam., 1779	Liondent faux-pissenlit, Léontodon des rochers
<i>Lobularia maritima</i> (L.) Desv., 1815	Lobulaire maritime, Alysse maritime
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve
<i>Olea europaea</i> L., 1753	Olivier d'Europe
<i>Opuntia stricta</i> (Haw.) Haw., 1812	Oponce
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun
<i>Oxalis corniculata</i> L., 1753	Oxalis corniculé, Trèfle jaune
<i>Oxalis pes-caprae</i> L., 1753	Oxalis pied-de-chèvre
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé, Pastinaciel
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai, Cerisier des bois
<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A.Webb, 1967	Amandier amer
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847	Buisson ardent
<i>Quercus ilex</i> L., 1753	Chêne vert
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce de Bertram, Ronce commune
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés, Rumex oseille
<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage
<i>Schedonorus pratensis</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Fétuque des prés
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun
<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn., 1791	Chardon marie, Chardon marbré
<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Genêt d'Espagne, Spartier à tiges de jonc
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline
<i>Tanacetum corymbosum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaïsie en corymbe, Marguerite en corymbes, Chrysanthème en corymbe

Nom valide	Nom commun
<i>Thymus vulgaris</i> L., 1753	Thym commun, Farigoule
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande
<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Mache doucette, Mache
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée, Ers velu
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée, Poisette
<i>Vinca minor</i> L., 1753	Petite pervenche, Violette de serpent

Carte 9 : Flore protégée

KAUFMAN & BROAD

Projet de construction d'une résidence pour séniors
Flore protégée



Périmètres d'étude

- Secteur d'étude
- Périmètre rapproché (250m)
- Périmètre éloigné (5 km)

Protection nationale

- Allium chamaemoly* L., 1753
- Chamaerops humilis* L., 1753
- Gladiolus dubius* Guss., 1832
- Isoetes duriei* Bory, 1844
- Kickxia cirrhosa* (L.) Fritsch, 1897
- Lythrum thymifolium* L., 1753
- Nectaroscilla hyacinthoides* (L.) Parl., 1854
- Nerium oleander* L., 1753
- Ranunculus ophioglossifolius* Vill., 1789
- Ranunculus revelieri* Boreau, 1857
- Serapias neglecta* De Not., 1844
- Serapias parviflora* Parl., 1837
- Staphisagria macrosperma* Spach, 1838
- Tamarix africana* Poir., 1789
- Vitex agnus-castus* L., 1753

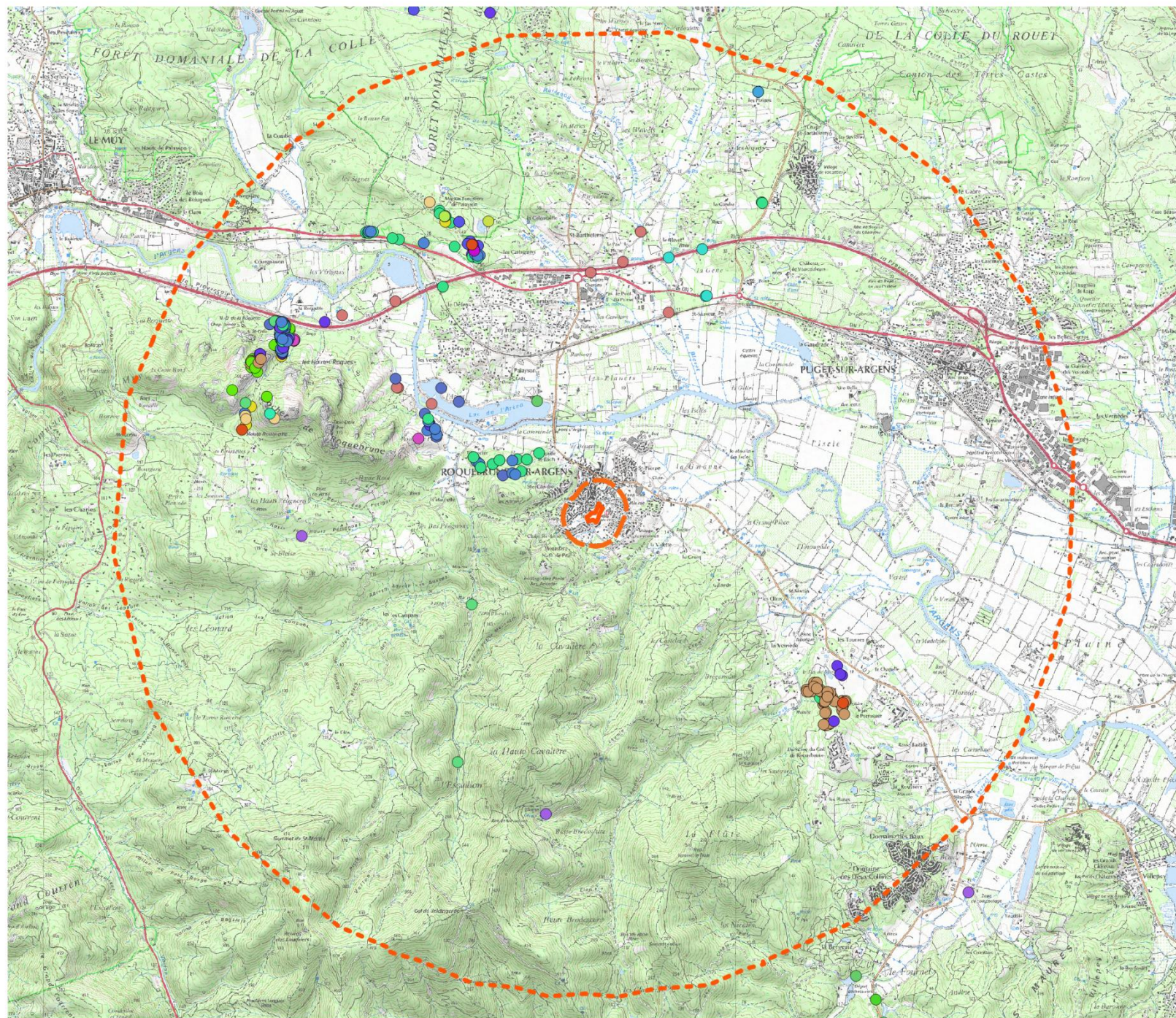


0 1000 2000



KAUFMAN & BROAD

Projet de construction d'une résidence pour séniors
Flore protégée



Périmètres d'étude

- Secteur d'étude
- Périmètre rapproché (250m)
- Périmètre éloigné (5 km)

Flore régionale

- Aira provincialis* Jord., 1852
- Anacamptis laxiflora* (Lam.) R.M.Bateman, 1964
- Arundo donaciformis* (Loisel.) Hardion, Verlaque
- Asplenium foreziense* Legrand, 1885
- Asplenium obovatum* subsp. *billotii* (F.W.Schubert) F.W.Schubert
- Astragalus pelecinus* (L.) Barneby, 1964
- Carex depauperata* Curtis ex With., 1787
- Carex olbiensis* Jord., 1846
- Carex punctata* Gaudin, 1811
- Chaetonychchia cymosa* (L.) Sweet, 1839
- Cicendia filiformis* (L.) Delarbre, 1800
- Corrigiola telephifolia* Pourr., 1788
- Crassula vaillantii* (Willd.) Roth, 1827
- Crypsis schoenoides* (L.) Lam., 1791
- Euphorbia terracina* L., 1762
- Kengia serotina* (L.) Packer, 1960
- Lotus conimbricensis* Brot., 1800
- Ophioglossum lusitanicum* L., 1753
- Paragymnopteris marantae* (L.) K.H.Shing, 1954
- Phalaris aquatica* L., 1755
- Polystichum setiferum* (Forssk.) T.Moore ex W.
- Prangos trifida* (Mill.) Herrnst. & Heyn, 1977
- Romulea columnae* Sebast. & Mauri, 1818
- Serapias olbia* Verg., 1908
- Solenopsis laurentia* (L.) C.Presl, 1836
- Trifolium bocconeii* Savi, 1808



0 1000 2000

ENJEUX RELATIFS AUX ESPECES FLORISTIQUES ET AUX HABITATS

Les données de terrain, n'ont pas permis d'identifier la présence d'habitat patrimonial et / ou d'intérêt communautaire (absence de zone natura 2000) sur le secteur d'étude. Les habitats identifiés sont communs et répandus dans le domaine méditerranéen. D'autre part, le secteur d'étude se situe dans une zone particulièrement urbaine. Le site est régulièrement fréquenté par des promeneurs avec leur chien, ce qui, au cours du temps, a favorisé la mise en place de petits chemins. Le site subit quelques pollutions urbaines (déchets, bruits et pollutions).

En l'absence d'habitat patrimonial et d'intérêt communautaire, les enjeux sur les habitats sont considérés comme faibles.



Photo 7 : Chemin et déchets présents dans le secteur d'étude

Les inventaires de la flore le 27 mars 2017, n'ont pas permis d'identifier d'espèces patrimoniales ni même protégées sur le territoire national et / ou régional.

La consultation des bases de données communales n'ont pas permis de mettre en «évidence de données historiques, sur la présence, d'éventuelles espèces protégées sur le site d'étude.

Le site est régulièrement piétiné par des promeneurs et n'apparaît pas entretenu. Il est situé sur un îlot entre des villas et des voiries.

Dans ce contexte, les enjeux sur la flore sont considérés comme faibles.

Carte 10 : Enjeux prévisionnels sur la flore et les habitats



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

-  Enjeux très faibles
-  Enjeux faibles
-  Enjeux modérés
-  Enjeux forts
-  Enjeux majeurs



0 25 50

2.5 Faune recensée dans le secteur d'étude / Analyse bibliographique

Méthodologie de recherche de données

Les bases de données communales : faune PACA, Silène Faune et INPN sont étudiées afin de dresser un bilan des espèces recensées sur la commune. Les groupes concernés par les recherches sont : les mammifères (hors chiro), les chiroptères, les amphibiens et les reptiles, les rhopalocères et les odonates. L'ichtyofaune n'est pas recherchée du fait de l'absence de cours d'eau propice à leur présence dans le secteur d'étude.

Les inventaires effectués pour le prédiagnostic ont eu lieu le 30 janvier 2017, soit en période défavorable pour l'observation de la faune en général. Cette visite avait pour but d'identifier les enjeux éventuels pour la faune vis-à-vis du projet.

Le but principal est d'identifier de façon général la richesse et la présence potentielle d'espèces patrimoniales dans le secteur d'étude et ses zones connexes. Les données seront étudiées dans un rayon de 5 km pour les espèces à large dispersion et / ou volatiles, c'est-à-dire potentielle dans le secteur d'étude. Les fiches des zones à statut présentes dans le périmètre éloigné seront donc consultées et les données seront intégrées aux données communales si manquantes et enrichissantes.

Pour chaque groupe seront renseignés les statuts de protection. Aussi les espèces patrimoniales seront mises en évidence si elle s'avère pertinente dans le secteur d'étude. Enfin des enjeux potentiels seront définis afin de cadrer le contexte environnemental du projet.

Notons que l'intérêt patrimonial d'une espèce est déduit de :

- son **statut biologique** sur la zone d'étude (sédentaire, nicheuse, migratrice, hivernante...),
- ses **effectifs** (couples nicheurs ou individus, regroupements en dortoirs...) présents (pourcentage de l'effectif régional, national...),
- ses **statuts de protection** (protection nationale, européenne, internationale),
- ses **statuts de conservation** aux échelles géographiques locales, régionales, nationales
- d'autres **critères biogéographiques et écologiques** : isolement géographique, limite d'aire de répartition...

INSECTES

Le secteur d'étude et ses limites proches sont favorables à la présence des rhopalocères et des odonates du fait de la présence d'un ruisseau temporairement en eau et d'espaces ouverts.

Bibliographie

Afin de connaître les espèces potentielles dans le secteur d'étude, les bases de données communales ont été consultées : Silène Faune, Faune PACA, INPN.

• Odonates

Tableau 8 : Liste des espèces d'odonates mentionnées dans la bibliographie communale

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive habitat	Convention de berne
Aesche affine	<i>Aeshna affinis</i>			
Aesche mixte	<i>Aeshna mixta</i>			
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>			
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>			
Aesche paisible	<i>Boyeria irene</i>			
Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i> <i>haemorrhoidalis</i>			
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>			

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive habitat	Convention de berne
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>			
Caloptéryx occitan	<i>Calopteryx xanthostoma</i>			
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>			
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>			
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>			
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>			
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>			
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>			
Naiade aux yeux bleus	<i>Erythromma lindenii</i>			
Gomphe de Graslin	<i>Gomphus graslinii</i>	Art 2	An 2, An 4	An 2
Gomphe joli	<i>Gomphus pulchellus</i>			
Gomphe semblable	<i>Gomphus simillimus</i>			
Anax porte selle	<i>Heminax ephippiger</i>			
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>			
Leste verdoyant méridional	<i>Lestes virens virens</i>			
Leste vert	<i>Lestes viridis</i>			
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>			
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>			
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>			
Onychogomphe à pincés méridional	<i>Onychogomphus forcipatus unguiculatus</i>			
Onychogomphe à crochets	<i>Onychogomphus uncatus</i>			
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>			
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>			
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens coerulescens</i>			
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	Art 2	An 2, An 4	An 2
Pennipatte orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>			
Agrion blanchâtre	<i>Platycnemis latipes</i>			
Nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>			
Cordulie méridionale	<i>Somatochlora metallica</i>			
Brunette hivernale	<i>Sympecma fusca</i>			
Sympétrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>			
Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>			
Sympétrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>			
Sympétrum strié	<i>Sympetrum striolatum</i>			
Trithémis annelé	<i>Trithemis annulata</i>			
Thritemis pourpré	<i>Trithemis annulata</i>			

Quarante trois espèces d'odonates sont recensées dans la bibliographie communale. Sur la totalité, deux espèces sont protégées sur le territoire national et communautaire : la cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) et le gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*).

Ces deux espèces affectionnent respectivement les espaces en eaux profondes et calmes ainsi que les espaces en eau bien oxygénés. Le secteur d'étude est longé à l'ouest par un ruisseau en eau temporairement à première vue. En fonction des intempéries. La présence des odonates est donc potentielle sur le secteur d'étude et ses environs.

Les inventaires de terrain n'ont pas permis d'observer ces espèces bien que le ruisseau soit actuellement en eau. Etant donné les habitats en place, le secteur d'étude peut accueillir des espèces communes sans statut particulier. Les deux espèces protégées sont donc peu probables dans le secteur d'étude et ses environs.



Photo 8 : Ruisseau longeant le secteur d'étude à l'ouest

- Rhopalocères

Tableau 9 : Liste des espèces de rhopalocères recensées dans la bibliographie communale

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive habitat	Convention de Berne
Argus bleu-nacré	<i>Lysandra coridon</i>			
Argus vert	<i>Callophrys rubi</i>			
Aurore de Provence	<i>Anthocharis belia euphenoides</i>			
Azuré de Lang	<i>Leptotes pirithous</i>			
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>			
Azuré d'Escher	<i>Polyommatus escheri</i>			
Azuré du Thym (Azuré de la Sariette)	<i>Pseudophilotes baton</i>			
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>			
Brun des Pélargoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>			
Cardinal	<i>Argynnis pandora</i>			
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>			
Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>			
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>			
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>			
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>			
Diane (Thaïs)	<i>Zerynthia polyxena</i>	Art 2	An 4	An 2
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>			
Faune	<i>Hipparchia statilinus</i>			
Flambé	<i>Iphiclidides podalirius</i>			
Fluoré / Soufré	<i>Colias alfacariensis</i>			
Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>			

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Directive habitat	Convention de Berne
Hespérie de la Malope	<i>Pyrgus onopordi</i>			
Hespérie de la Mauve	<i>Pyrgus malvae</i>			
Hespérie de la Sanguisorbe (Roussâtre)	<i>Spialia sertorius</i>			
Hespérie de l'Aigremoine	<i>Pyrgus malvoides</i>			
Hespérie de l'Epiaire	<i>Carcharodus lavatherae</i>			
Hespérie du Chiendent (Actéon)	<i>Thymelicus acteon</i>			
Machaon	<i>Papilio machaon</i>			
Marbré de Cramer	<i>Euchloe crameri</i>			
Marbré de vert	<i>Pontia daplidice</i>			
Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i>			
Mélitée des Centaurées (Grand Damier)	<i>Melitaea phoebe</i>			
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>			
Morio	<i>Nymphalis antiopa</i>			
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>			
Pacha à deux queues	<i>Charaxes jasius</i>			
Paon du Jour	<i>Aglais io</i>			
Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>			
Piérade de la Moutarde (P. du lotier)	<i>Leptidea sinapis</i>			
Piérade de la Rave	<i>Pieris rapae</i>			
Piérade du Chou	<i>Pieris brassicae</i>			
Piérade du Navet	<i>Pieris napi</i>			
Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>	Art 3		
Robert-le-Diable	<i>Polygonia album</i>			
Silène	<i>Brintesia circe</i>			
Souci	<i>Colias croceus</i>			
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>			
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>			
Thécla de l'Arbousier	<i>Callophrys avis</i>			
Thécla du chêne	<i>Neozephyrus quercus</i>			
Thècle du Kermès	<i>Satyrium esculi</i>			
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>			
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>			

Les bases de données communales recensent la présence de 53 espèces de rhopalocères dans la commune de Roquebrune sur Argens. **Deux espèces protégées sur le territoire national ont été observées dans la commune. Il s'agit de la Diane. (*Zerynthia polyxena*.) et de la Proserpine (*Zerynthia rumina*).** Leur statut de conservation est classé **LC – préoccupation mineure** selon la liste rouge des rhopalocères de France (2012).

Le secteur d'étude est favorable aux papillons de jour par la présence de zones ouvertes.

Les inventaires de terrain en phase de pré diagnostic, ont permis d'observer deux espèces communes : le citron et la piérade de la rave. La proserpine et la Diane se retrouve généralement des les habitats rocheux avec des éboulis. Leur plante hôte, est l'Aristolochie. Cette dernière n'a pas été recensée dans le secteur d'étude. D'autre part, les habitats en place, ne sont pas favorables à la présence de ces deux espèces de papillons.

ENJEUX ENTOMOLOGIQUES

Dans la bibliographie, deux espèces de papillon protégées sont citées dans la commune de Roquebrune-sur-Argens. Il s'agit de la **Diane** et de la **Proserpine**, protégées sur le territoire national. Elles affectionnent les éboulis et les zones rocailleuses. Les habitats identifiés à ce jour sur le périmètre rapproché ne semblent pas répondre aux attentes de ces espèces. Aussi, leur plante hôte, l'aristoloche à feuilles rondes (*Aristolochia rotunda*) est pas citée dans la bibliographie communale mais n'a pas été identifiée dans le secteur d'étude. Elle se développe dans les zones d'éboulis et les sols rocailloux, ce qui ne correspond pas aux habitats du secteur d'étude. La Diane et la Proserpine ne sont donc pas potentiellement présentes dans le secteur d'étude et les zones connectées du périmètre rapproché.

La bibliographie présente 2 espèces d'odonates protégés sur le territoire national : la cordulie à corps fin et le gomphe de Graslin. Le secteur d'étude expose la présence d'un ruisseau sur tout le long ouest du secteur d'étude. Ils semblent être en eau temporairement. Ceci est donc propice à la présence d'odonates. Etant donné, les exigences écologiques des deux espèces protégées, le secteur d'étude apparaît peu probable pour les accueillir.

En considérant ces données et ces observations, les enjeux entomologiques dans le périmètre rapproché sont considérés comme faibles, dans l'ensemble du secteur d'étude.

Carte 13 : Enjeux entomologiques prévisionnels



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

 Enjeux très faibles

 Enjeux faibles

 Enjeux modérés

 Enjeux forts

 Enjeux majeurs



0 25 50

AMPHIBIENS

Le secteur d'étude est composé d'un ruisseau dans sa partie ouest. Le secteur d'étude peut représenter un espace de transit printannier ou d'estivage. Ceci est à confirmer avec des inventaires printaniers afin de connaître la richesse du site en termes d'espèces d'amphibiens.

Bibliographie

Les bases de données communales Silène Faune, Faune PACA, INPN ont été consultées afin de cibler les espèces potentielles à enjeux.

Tableau 10 : Liste des espèces d'amphibiens recensées dans la bibliographie communale

Biblio	Nom commun	Nom scientifique	LR France	Protection Nationale	Convention de Berne	Directive Habitats Faune Flore
Faune PACA, Silène faune, INPN	Crapaud calamite	Bufo calamita	LC	P	Be 2	DH 4
Silène faune, INPN	Crapaud commun	Bufo bufo	LC	P	Be 3	
Silène faune, INPN	Grenouille agile	Rana dalmatina	LC	P	Be 2	DH 4
Faune PACA, Silène faune, INPN	Grenouille rieuse	Rana ridibunda	LC	P	Be 3	DH 5
Faune PACA	Grenouille verte	Rana kl. Esculenta	LC	P	Be 3	DH 4
Faune PACA, INPN	Pélobate cultripède	Pelobates cultripèdes	VU	P	Be 2	DH 4
Faune PACA, Silène faune, INPN	Pélodyte ponctué	Pelodytes punctatus	LC	P	Be 3	
Faune PACA, Silène faune	Rainette méridionale	Hyla meridionalis	LC	P	Be 2	DH 4

Légende

RE	Éteinte au niveau régional
CR	En danger critique d'extinction
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable

Espèce menacée

Huit espèces d'amphibiens sont recensées dans la commune de Roquebrune sur Argens. Elles sont toutes protégées sur le territoire national. Dans cette liste 3 espèces représentent un enjeu patrimonial faible à modéré : la grenouille agile, la rainette méridionale et la rainette verte. A l'inverse, le pélobate cultripède et le crapaud calamite représente un enjeu patrimonial fort.

Dans l'état actuel ; les inventaires de terrain le 27 mars 2017, n'ont pas permis d'observer ce groupe d'espèces. Le secteur d'étude, présente des fossés et un ruisseau sur une importante partie de son périmètre. Toutes les espèces d'amphibiens citées dans la bibliographie sont donc potentielles en l'absence de contacts.

Par ces connaissances, en fonction des habitats en place, les enjeux batrachologiques sont faibles à modérés en fonction des habitats en place.

REPTILES

Le secteur d'étude présente, dans l'état actuel des connaissances, des habitats homogènes et variés. Les zones ouvertes, fermées, boisées, anthropisées...sont propices à la présence d'un cortège de reptile varié.

Bibliographie

Les bases de données communales Faune PACA, Silène Faune, INPN ont été consultées pour la commune de Roquebrune-sur-Argens, afin de cibler les espèces potentielles à enjeux et /ou patrimoniales.

Tableau 11 : Liste des espèces de reptiles recensées dans la commune

Biblio	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection Nationale	Convention de Berne	Directive Habitats Faune Flore	LR France
Faune PACA, Silène faune	Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	P	Be 2	DH 2 DH 4	NT
Silène faune	Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	P	BE 3		LC
Faune PACA	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	P	Be 3		LC
Faune PACA	Couleuvre à échelons	<i>Rhinechis scalaris</i>	P	Be 3		LC
Faune PACA, Silène faune	Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>	P	BE 3		LC
Faune PACA, Silène faune	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	P	Be 3		LC
Faune PACA, Silène faune	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	P	Be 2	DH 4	LC
Silène faune, PN	Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	P	Be 2		VU
Faune PACA, Silène faune	Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	P	Be 2	DH 4	LC
Faune PACA	Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	P	Be 3		LC
Silène Faune	Psammodrome d'Edwards	<i>Psammodromus hispanicus</i>	P	Be 3		NT
Silène Faune	Seps strié	<i>Chalcides striatus</i>		Be 3		
Faune PACA, Silène faune	Tarente de Mauritanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	P	Be 3		LC
Faune PACA	Trachémyde à tempes rouges	<i>Trachemys scripta elegans</i>				
Faune PACA, Silène faune	Tortue d'Hermann	<i>Testudo hermanni</i>	P	Be 2	DH 2 DH 4	EN

Légende :

RE	Éteinte au niveau régional
CR	En danger critique d'extinction
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable

Espèce menacée

Quinze espèces de reptiles sont recensées dans la commune de Roquebrune-sur-Argens dont 13 espèces protégées sur le territoire national. Sur la totalité de ces espèces, 10 espèces représentent un enjeu patrimonial faible à fort en fonction de leur statut de conservation et leur aire de répartition.

La cistude d'Europe, le lézard ocellé, la tortue d'Hermann, le lézard ocellé et le psammodrome d'edwards représente des espèces a enjeux modérés à forts.

Au contraire, la tarente de mauritanie, le lézard vert, la couleuvre à échellons et de Montpellier représentent des enjeux faibles à modérés.

Dans l'état actuel ; les inventaires de terrain le 27 mars 2017, n'ont pas permis d'observer ce groupe d'espèces.

Le secteur d'étude est favorable à l'accueil de ces espèces. Il est formé de milieux fortement buissonnants et végétalisés avec un sol caillouteux par endroit mais faiblement rocheux, notamment aux abords du ruisseau. Les zones de cachettes entre les pierres sont réduites. Les zones ouvertes riches en espèces rampantes comme la ronce sont favorables à la présence de la couleuvre de Montpellier et à échellons. Les zones habitées et les espaces agricoles avec les vieilles batisses sont favorables à la présence du lézard des murailles et de la tarente de Mauritanie. Elle ne sont cependant pas présente dans le secteur d'étude mais aux aletours.

Par contre, la cistude d'Europe et la tortue d'Hermann n'apparaissent pas potentielles dans le secteur d'étude. Les espaces en eau ne sont pas assez vastes et présents pour la cistude d'Europe. La tortue d'Hermann nécessite un espace moins anthropisé, avec une qualité de milieu plus optimale. Le milieu n'est pas assez spacieux et varié pour le Psammodrome d'Edwards.

En fonction des habitats, et par ces observations, les enjeux herpétologiques varient de faibles à modérés.



Photo 9 : Espace de vie potentielle pour les reptiles (FL, mars 2017)

SYNTHESE DES ENJEUX BATRACHOLOGIQUES ET HERPETOLOGIQUES

Le secteur d'étude est à la fois propice à la présence des amphibiens et des reptiles. Les habitats en place permettent d'accueillir potentiellement plusieurs espèces. Cependant, la localisation du secteur d'étude en zone urbaine limite les potentialités. Etant donné que les inventaires du 27 mars 2017, n'ont pas permis d'observer ces deux groupes faunistiques, les enjeux ont été définis sur des potentialités.

La présence d'un ruisseau et de fossés, sur le pourtour du secteur d'étude, sont favorables à la présence des amphibiens. **Par conséquent, les enjeux sur cette zone sont jugés modérés**, en raison des espèces cités dans la bibliographie communale.

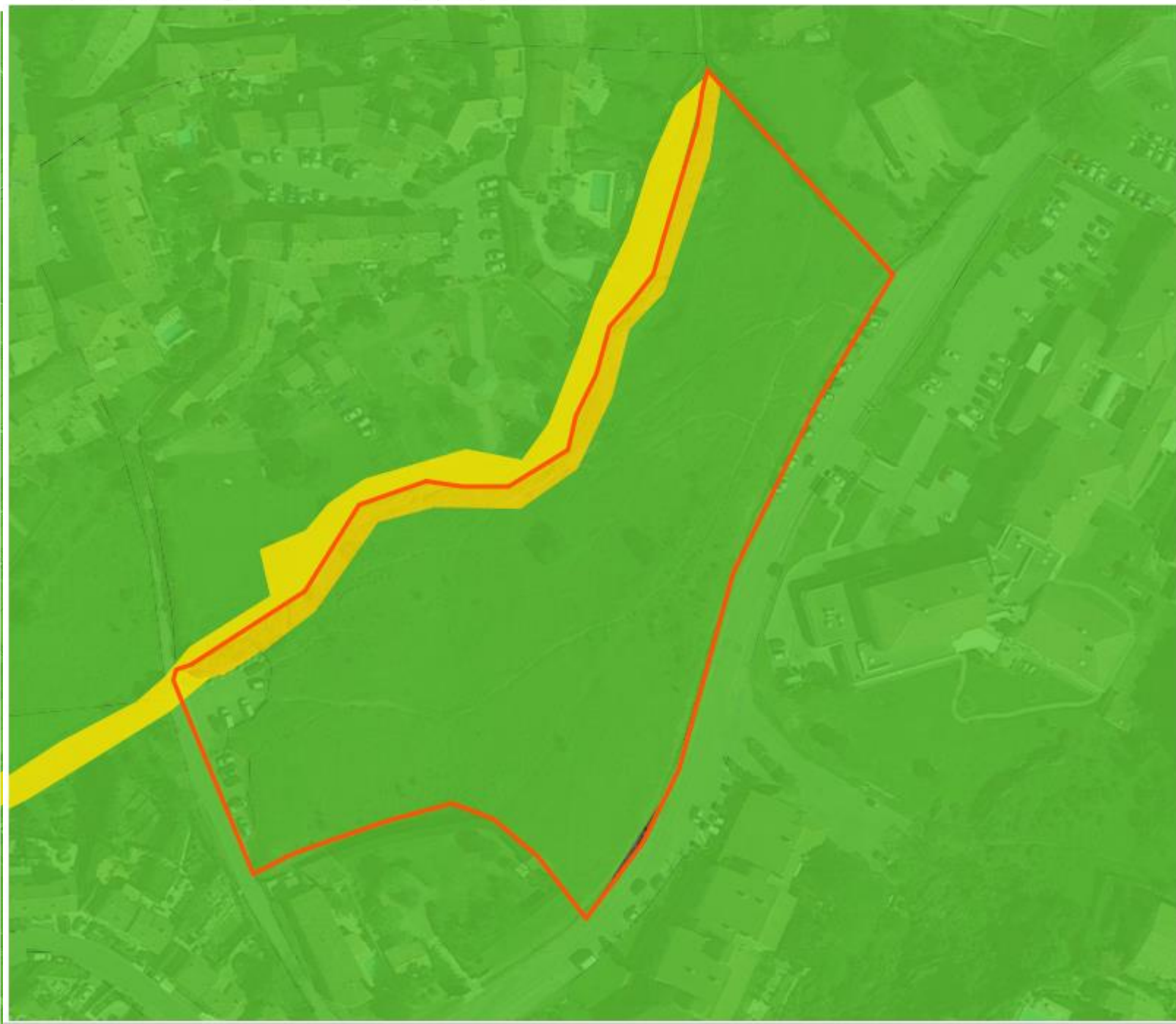
En ce qui concerne, les reptiles, les zones de broussailles sont favorables aux couleuvres (Montpellier et échellons). Les zones habitées et riches en pierriers sont des lieux de vie potentiels de la Tarente de Mauritanie et / ou du Lézard des murailles.

Les enjeux dans ces zones sont donc faibles à modérés.

Carte 14 : Enjeux batrachologiques et herpétologiques prévisionnels

KAUFMAN & BROAD

Projet de construction d'une résidence pour seniors
Enjeux batrachologiques et herpétologiques prévisionnels



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

-  Enjeux très faibles
-  Enjeux faibles
-  Enjeux modérés
-  Enjeux forts
-  Enjeux majeurs



0 25 50

MAMMIFERES (HORS CHIROPTERES)

Les mammifères de grandes tailles sont des espèces à large dispersion. Il est donc délicat d'assurer avec certitude que les espèces qui composent le groupe fréquentent de manière occasionnelle ou régulière le secteur d'étude. Le secteur d'étude est favorable à la présence de grands et petits mammifères inféodés aux espaces ouverts et partiellement anthropisés. Aussi la présence d'écotone, et de réservoirs de biodiversité dans la proximité directe du secteur d'étude et les zones connexes sont propices à la dispersion de ces derniers. A l'inverse, la présence de la rue du Jas de Jallian à l'est du secteur d'étude, ainsi que la rue des cavalières et la présence d'habitations, sur la partie ouest forment des obstacles non négligeables pour la dispersion et l'accès aux grands mammifères.

Bibliographie

Les bases de données communales Faune PACA, Silène Faune, INPN et les fiches des zones à statut présentes dans le périmètre éloigné ont été consultées afin de cibler les espèces potentielles à enjeux et / ou patrimoniales au sein du secteur d'étude et des zones connexes.

Tableau 12 : Liste des espèces de mammifères recensés dans les bases de données communales et supracommunales

Données bibliographiques	Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR France	Protection Nationale	Berne	Dir Hab
Faune PACA	Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	LC		Be 3	
Faune PACA	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	LC		Be 3	
INPN, Faune PACA	Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	NT	P		
Faune PACA	Campagnol provençal	<i>Microtus duodecimcostatus</i>	LC			
Faune PACA	Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>	LC		Be 3	DH 5
Faune PACA	Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>	LC		Be 3	
Faune PACA	Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	LC		Be 3	
INPN, Faune PACA, Silène Faune	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	LC	P	Be 3	
Faune PACA, INPN	Fouine	<i>Martes foina</i>	LC		Be 3	
Faune PACA	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	LC	P	Be 3	
Faune PACA	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	NT			
Faune PACA	Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	LC		Be 3	
INPN, Faune PACA	Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	LC		Be 3	
Faune PACA	Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	LC			
Faune PACA	Pachyure étrusque	<i>Suncus etruscus</i>	LC		Be 3	
INPN, Silène faune	Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	LC			
INPN, Faune PACA, Silène faune	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	LC			
Faune PACA	Souris domestique	<i>Mus domesticus</i>	LC			

Légende

RE	Éteinte au niveau régional	
CR	En danger critique d'extinction	Espèce menacée
EN	En danger	
VU	Vulnérable	
NT	Quasi menacée	
LC	Préoccupation mineure	
DD	Données insuffisantes	
NA	Non applicable	

Les données bibliographiques recensent la présence de 18 espèces de mammifères sur la commune de Roquebrune sur Argens. Trois espèces sont protégées sur le territoire national : le campagnol amphibie, l'écureuil roux, et le hérisson d'Europe. Deux espèces sont potentiellement patrimoniales à enjeux faibles à modérés : le lapin de garenne et le campagnol amphibie.

Dans l'état actuel ; les inventaires de terrain le 27 mars 2017, n'ont pas permis de recenser la présence de ce groupe d'espèces dans le secteur d'étude. Aucune trace, ni aucun indice n'a permis de certifier la présence d'une ou plusieurs espèces de mammifères dans le secteur d'étude et les zones connexes.

La présence des deux voies de circulation au sud et à l'ouest du secteur d'étude limite les potentialités par rapport à la fréquentation du secteur d'étude par les grands mammifères. Par contre les petits mammifères apparaissent potentiels dans le secteur d'étude. La zone de broussailles et aquatique au nord du secteur d'étude peut servir de lieu de refuge et de vie pour ces petites espèces.

Le campagnol amphibie préfère les espaces plus larges telles que les rivières. Il apparaît donc faiblement potentiel dans le secteur d'étude. Le lapin de garenne est observé généralement dans les grandes étendue prairiales et / ou agricoles, en lisière de bois. Ce n'est pas le cas ici, ce qui réduit les probabilités de sa présence dans le secteur d'étude.

L'absence d'arbres dans le secteur d'étude ne favorise pas la présence de l'écureuil roux tout comme l'absence de haies qui n'est pas favorable à la présence du hérisson d'Europe.

Dans l'état actuel des connaissances, les enjeux mammalogiques dans le périmètre rapproché sont considérés comme faibles.

Carte 15 : Enjeux mammalogiques prévisionnels



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

 Enjeux très faibles

 Enjeux faibles

 Enjeux modérés

 Enjeux forts

 Enjeux majeurs



CHIROPTERES

Le secteur d'étude dans son ensemble ne semble pas favorable à la présence de gîtes pour les chiroptères. Le patrimoine arboré est très pauvre. Aucune vieille bâtisse ne semble être présente à proximité du secteur d'étude. Les haies sont bien représentées sur les périphéries nord, et ouest du secteur d'étude. Les zones connexes sont aussi bien représentées en haies. L'espace est ouvert et particulièrement déconnecté des autres réservoirs de biodiversité.

Bibliographie

Les bases des données Silène Faune, Faune PACA, INPN et les fiches des zones à statut ont été consultées afin de cibler les éventuels enjeux et les espèces patrimoniales.

Tableau 13 : Liste des espèces de chiroptères recensées dans la commune

Données bibliographiques	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection Nationale	LR France	Berne	Dir Hab
INPN	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	P	LC	Be 2	DH 2-4
INPN	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	P	NT	Be 2	DH 2-4
INPN	Grande noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	P	DD	Be 2	DH 5
INPN	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	P	VU	Be 2	DH 2-4
INPN	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	P	LC	Be 2	DH 5
INPN	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	P	LC	Be 2	DH 2-4
INPN	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	P	NT	Be 2	DH 2-4
INPN	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	P	VU	Be 2	DH 2-4
INPN	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	P	LC	Be 2	DH 5
INPN	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	P	NT	Be 2	DH 5
INPN	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	P	LC	Be 2	DH 5
INPN	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	P	NT	Be 2	DH 2-4
INPN	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	P	LC	Be 2	DH 2-4
INPN	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	P	LC	Be 3	DH 5
INPN	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	P	LC	Be 2	DH 5
INPN	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	P	NT	Be 2	DH 5
INPN	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	P	LC	Be 2	DH 5
INPN	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	P	LC	Be 2	DH 5
INPN	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	P	LC	Be 2	DH 5

Légende

RE	Éteinte au niveau régional
CR	En danger critique d'extinction
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable

Espèce menacée

Les données bibliographiques recensent la présence de 19 espèces de chiroptères sur la commune de Roquebrune sur Argens. Toutes les espèces sont protégées sur le territoire national et communautaire (convention de berne, bonn et DHFF).

Le minioptère de Schreibers, le petit rhinolophe, et le murin de Capaccini représente des enjeux patrimoniaux forts. Le cortège des murins, le grand rhinolophe et la pipistrelle de Nathusius représente des enjeux patrimoniaux modérés. Le reste des espèces représentent des enjeux patrimoniaux faibles ou non significatifs.

Selon la base de données BD Cavités, aucune cavité reconnue n'est présente dans le secteur d'étude. Une cavité naturelle est présente en limite du secteur d'étude éloigné.

Les prospections du 27 mars 2017, n'ont pas fait office de nocturne chauve-souris. Le secteur d'étude, dans son ensemble, ne présente pas de gîtes potentiels pour ce groupe d'espèces. Les habitats en place ne sont pas favorables à la présence récurrente des chauves-souris, notamment des espèces à fort enjeu. Les haies et le ruisseau peuvent représenter des zones de chasses et des corridors de déplacement secondaires, à l'échelle locale. Le site peut représenter une zone de chasse et de transit ponctuel pour des espèces anthropophiles, à enjeux modérés à faibles.

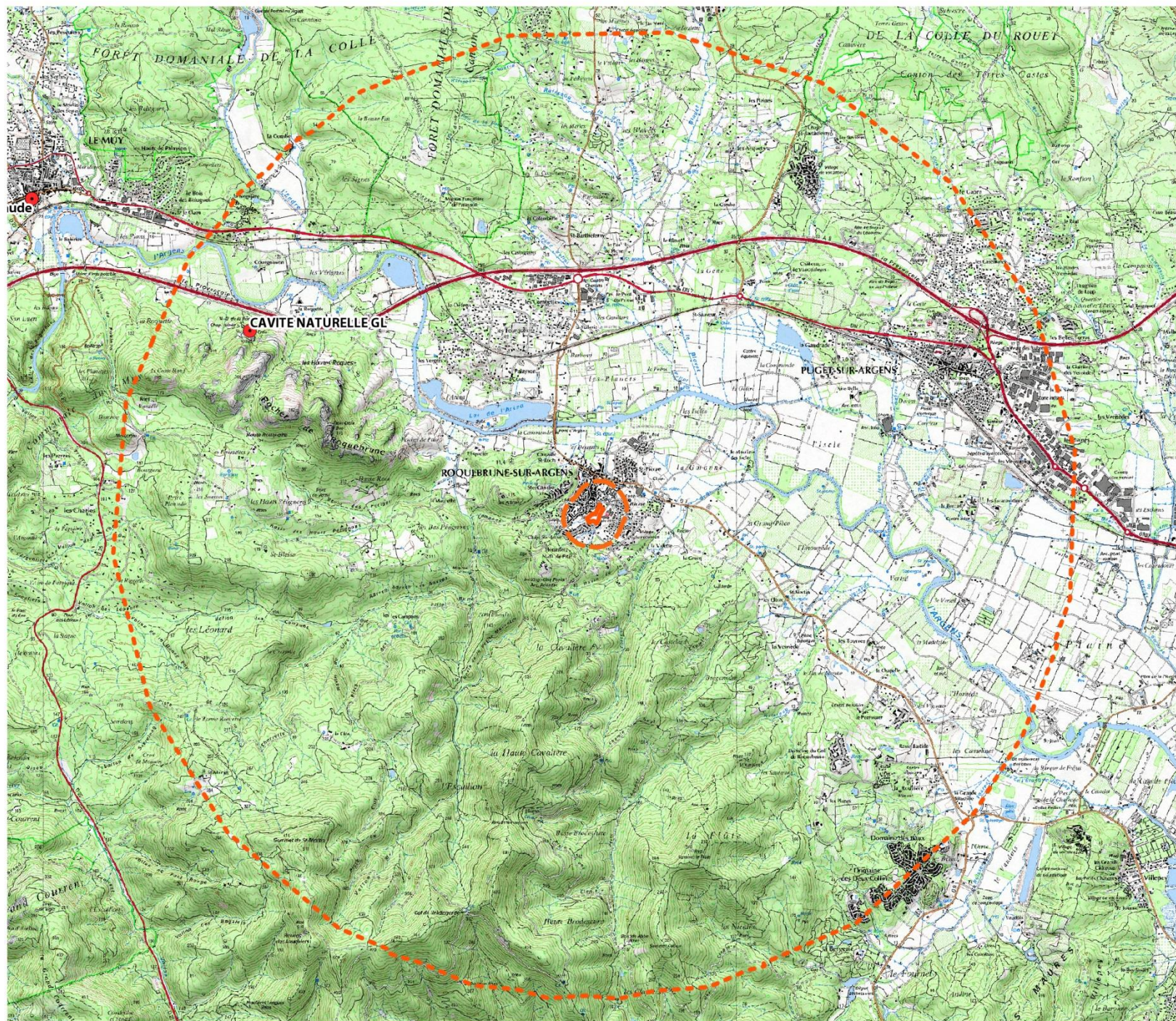
Dans l'état actuel des connaissances, le secteur d'étude pourrait représenter un espace de chasse et de déplacement des chiroptères. **Les habitats identifiés dans le périmètre rapproché sont donc classés en enjeu faibles à modérés en fonction des zones préférentielles pour ce groupe faunistique.**

Carte 16 : Cavités naturelles

Carte 17 : Enjeux chiroptérologiques prévisionnels

KAUFMAN & BROAD

Projet de construction d'une résidence pour séniors
Cavités naturelles



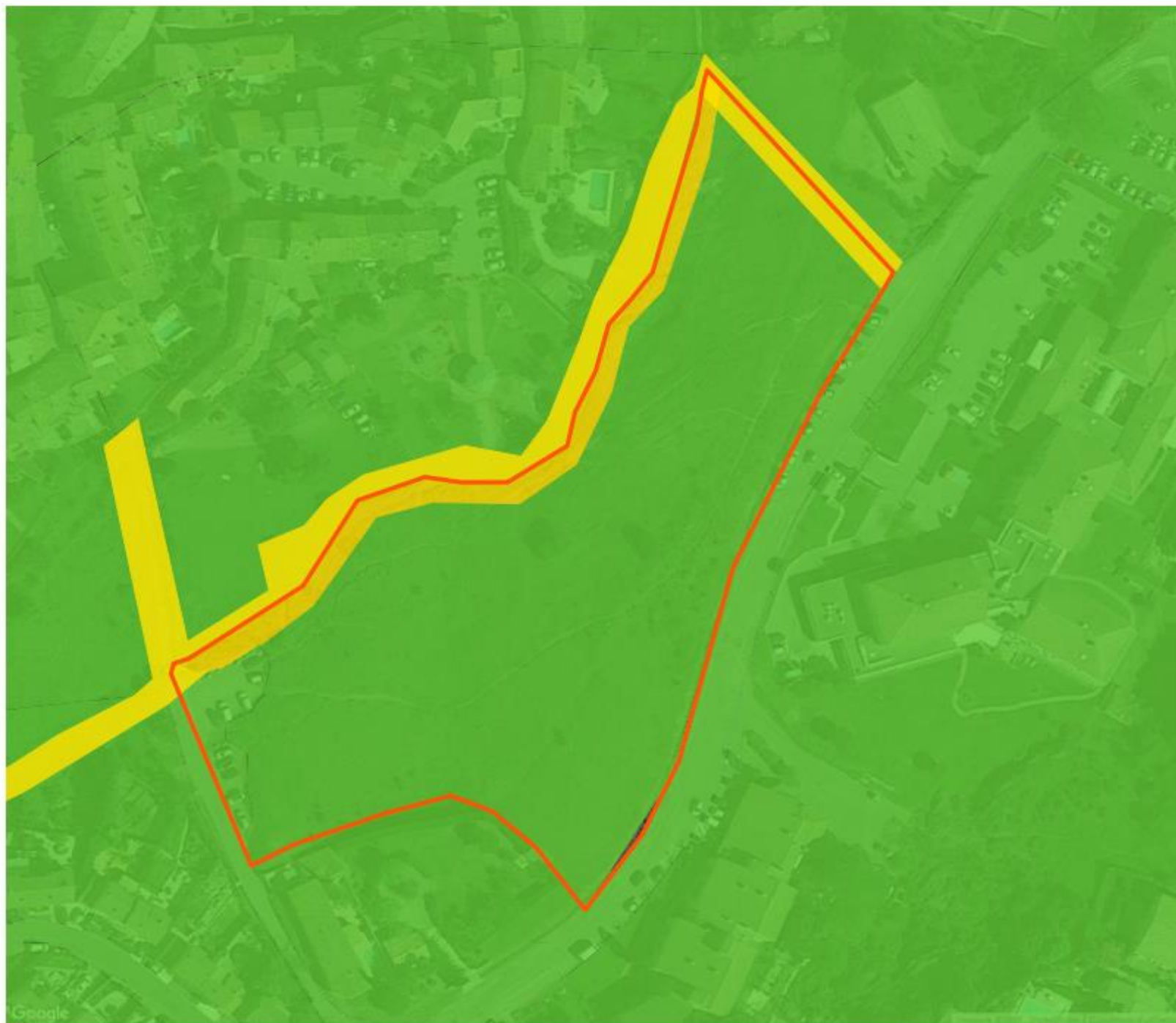
Périmètres d'étude

-  Secteur d'étude
-  Périmètre rapproché (250m)
-  Périmètre éloigné (5 km)
-  Cavités naturelles



0 1000 2000





Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

 Enjeux très faibles

 Enjeux faibles

 Enjeux modérés

 Enjeux forts

 Enjeux majeurs



SYNTHESE DES ENJEUX MAMMALOGIQUES (DONT CHIROPTERES)

Le secteur d'étude n'apparaît pas favorable à la présence récurrente de mammifère de grandes tailles. L'espace de broussailles et les abords du cours d'eau peuvent éventuellement représenter des zones de vie et de refuge pour les micromammifères.. La présence des deux voiries de part et d'autre du secteur d'étude et la présence de zone d'habitations forme d'importantes fractures entre le secteur d'étude et les réservoirs de biodiversité présents aux alentours. **Ainsi les enjeux mammalogiques sont considérés comme faibles dans l'ensemble du secteur d'étude.**

Les données bibliographiques chiroptérologiques, montrent la présence potentielle de 3 espèces patrimoniales et de plusieurs espèces communes. Le secteur d'étude ne présente pas de gîtes potentiels. Les chiroptères peuvent emprunter le réseau de haies et le ruisseau, comme des corridors secondaires pour leur déplacement en période de chasse et de transit. Il sert donc potentiellement de zone de chasse et de transit. Des cavités naturelles sont présentes dans le périmètre éloigné. **Les haies et le ruisseau sont donc en enjeux modérés alors que le reste des habitats est évalué en enjeux faibles.**

OISEAUX

La présence au sein du périmètre éloigné d'une mosaïque d'habitats naturels offrant des milieux ouverts, fermés et agricoles favorise la présence d'un cortège ornithologique patrimonial exploitant les différents habitats au cours de leur cycle biologique.

Bibliographie

Les bases de données communales Faune PACA, Silène Faune et INPN ont été consultées. Les données disponibles sur la fiche INPN de la ZPS « Colle du Rouet » et des ZNIEFF du périmètre éloigné sont aussi prises en compte.

Tableau 14 : Liste des espèces avifaunistiques recensées dans la commune et les espaces limitrophes

Biblio	Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté		P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	LC	P	O1	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	LC		O2	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	LC	P	O1	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	LC	P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Pandion halietus</i>	Balbusard pêcheur		P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	DD		O2 ; O3	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli		P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute		P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais			O2 ; O3	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Loxia curvirostra</i>	Bec-croisé des sapins	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Motacilla flava flavissima</i>	Bergeronnette flavéole		P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise type	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Motacilla flava flava</i>	Bergeronnette printanière type	LC	P	-	Be2	-

Biblio	Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
INPN							
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris		P	O1	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	EN	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	LC	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	EN	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	NT	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	VU	P	O1	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	NT	P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	CR	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	VU	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin		P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	VU		O2	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	LC		O2 ; O3	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	LC		O2 ; O3	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur			O2	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc			-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	EN		O2	Be3	Bo2

Biblio	Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	VU	P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain		P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	VU	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire		P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Cinclus cinclus</i>	Cincle plongeur	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	LC	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	NT		O2	-	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Cormoran huppé	LC	P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Corvus cornix</i>	Corneille mantelée			O2	-	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC		O2	-	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	LC	P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Clamator glandarius</i>	Coucou-geai	VU	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré			O2	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	VU	P	O1	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i>	Crave à bec rouge	VU	P	O1	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	LC	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	NT	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	LC	P	O1	Be2	-

Biblio	Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
INPN							
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	LC	P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	LC		O2	-	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Sturnus unicolor</i>	Etourneau unicolore		P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de colchide	LC		O2 ; O2	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	LC	P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Falco naumanni</i>	Faucon crécerellette	VU	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Falco eleonora</i>	Faucon d'Eléonore		P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon		P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	LC	P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Falco verspertinus</i>	Faucon kobez		P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	EN	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette		P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	LC	P	O1	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Morus bassanus</i>	Fou de Bassan		P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	LC		O2 ; O3	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin			O2 ; O3	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	EN		O2 ; O3	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule Poule-d'eau	LC		O2	Be3	-

Biblio	Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC		O2	-	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	VU	P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir		P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	LC	P	O2	-	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Larus canus</i>	Goéland cendré		P	O2	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Larus cachinnans</i>	Goéland leucopnée	LC	P	O1	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	LC	P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran	VU	P	O2	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand gravelot		P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Ardea alba</i>	Grande aigrette	VU	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	CR	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Podiceps auritus</i>	Grèbe esclavon		P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	LC	P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	LC		O2	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC		O2	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux		P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Grus grus</i>	Grue cendrée		P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	LC	P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Chlidonias hybrida</i>	Guifette moustac	VU	P	O1	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Mergus serrator</i>	Harle huppé		P	O2	Be3	Bo2

Biblio	Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
INPN							
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC	P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	EN	P	OI	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Bubo bubo</i>	Hibou grand-duc	LC	P	OI	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Otus scops</i>	Hibou petit-duc scops	LC	P	-	Bell	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	VU	P	-	Bell	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers	LC	P	-	Bell	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Hirundo daurica</i>	Hirondelle rousseline	VU	P	-	Bell	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC	P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Apus apus</i>	Martinet noir	LC	P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle	LC	P	-	Bell	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	LC	P	OI	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	C	OII	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC	P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	P	-	Be2	-

Biblio	Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Parus cristatus</i>	Mésange huppée	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Parus ater</i>	Mésange noire	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal		P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	P	-	-	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	VU	P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Monticola solitarius</i>	Monticole bleu	NT	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	VU	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	VU	P	O2	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	Ouette d'Égypte	LC		-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	NT		O2 ; O3	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Psittacula krameri</i>	Perruche à collier	LC	P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Charadrius dubius</i>	Petit gravelot	NT	P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC		O2	-	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	CR	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	LC	P	O1	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Columba livia</i>	Pigeon biset urbain			O2	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC		O2 ; O3	-	-

Biblio	Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
INPN							
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Alca torda</i>	Pingouin torda		P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Fringilla montifringilla</i>	Pinson du Nord		P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Anthus richardi</i>	Pipit de Richard		P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	VU	P	O1	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Anthus spinoletta</i>	Pipit spioncelle	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Gavia arctica</i>	Plongeon arctique		P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré			O1; O2; O3	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis		P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	DD	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Puffinus yelkouan</i>	Puffin yelkouan	VU	P	-	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Ralis aquaticus</i>	Râle d'eau	LC		O2	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Regulus ignicapillus</i>	Roitelet à triple bandeau	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	NT	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	P	-	Be2	-

Biblio	Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été			O2	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver			O2; O3	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Thalasseus sandvicencis</i>	Sterne caugek	EN	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	VU	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	LC	P	-	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	VU	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Saxicola torquatus</i>	Tarier pâtre	VU	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	DD	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	NT	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	LC		O2	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC		O2	Be3	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC	P	-	Be2	-
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	EN		O2	Be3	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	LC	P	O1	Be2	Bo2
Faune PACA, Silène faune, INPN	<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	LC	P	-	Be2	-

Légende :

RE	Éteinte au niveau régional	
CR	En danger critique d'extinction	Espèce menacée
EN	En danger	
VU	Vulnérable	
NT	Quasi menacée	
LC	Préoccupation mineure	
DD	Données insuffisantes	
NA	Non applicable	

Cent quatre vingt sept espèces d'oiseaux sont recensées dans la commune de Roquebrune-sur-Argens et les espaces limitrophes. Parmi ces espèces 42 sont inscrites sur la directive 1 oiseaux, 59 sont menacées d'extinction, danger critique, vulnérables, en danger ou quasi menacées et 79 espèces présentent une patrimonialité modérée à forte en région PACA. (Liste rouge des oiseaux nicheurs). Les espèces patrimoniales ont été indiquées en surbrillance : jaune pour la patrimonialité modérée et rouge pour la patrimonialité forte en PACA. Les espèces en vert sont considérées comme patrimoniales faibles.

Tous les groupes d'oiseaux sont représentés, les rapaces, les passereaux, les oiseaux d'eau, les échassiers, les espèces anthropophiles...

Les inventaires de terrain du 27 mars 2017 ont permis d'observer et d'identifier au chant 20 espèces d'oiseaux. Le tableau ci-dessous reprend la même charte graphique que le précédent.

Tableau 15 : Liste des oiseaux observés et identifiés en phase de prédiagnostic

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PACA Nicheurs	Statut juridique français	Directive "Oiseaux"	Convention de Berne	Convention de Bonn
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise type	LC	P	-	Be2	-
<i>Motacilla flava flava</i>	Bergeronnette printanière type	LC	P	-	Be2	-
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	P	-	Be2	-
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC		O2	-	-
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	LC		O2	-	-
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	P	-	Be2	-
<i>Larus cachinnans</i>	Goéland leucophée	LC	P	O1	Be3	-
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC		O2	Be3	-
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	P	-	Be2	-
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	P	-	Be2	-
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC	P	O1	Be2	Bo2
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal		P	O1	Be2	Bo2
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	P	-	-	-
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC		O2	-	-
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset urbain			O2	Be3	-
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	P	-	Be3	-
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	P	-	Be2	-
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	LC	P	-	Be2	-
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC		O2	Be3	-
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	LC	P	-	Be2	-

Légende :

RE	Éteinte au niveau régional	
CR	En danger critique d'extinction	Espèce menacée
EN	En danger	
VU	Vulnérable	
NT	Quasi menacée	
LC	Préoccupation mineure	
DD	Données insuffisantes	
NA	Non applicable	

SYNTHÈSE DES ENJEUX AVIFAUNISTIQUES

Sur la totalité des espèces observées dans le périmètre rapproché, 5 sont considérées comme des espèces **patrimoniales** modérées en période de nidification : **le goéland leucophée, le serin cini, le verdier d'Europe, le Milan noir et royal.**

Toutes les espèces survole et / ou fréquente directement le secteur d'étude. C'est donc une zone de passage et de recherche de nourriture pour l'avifaune.

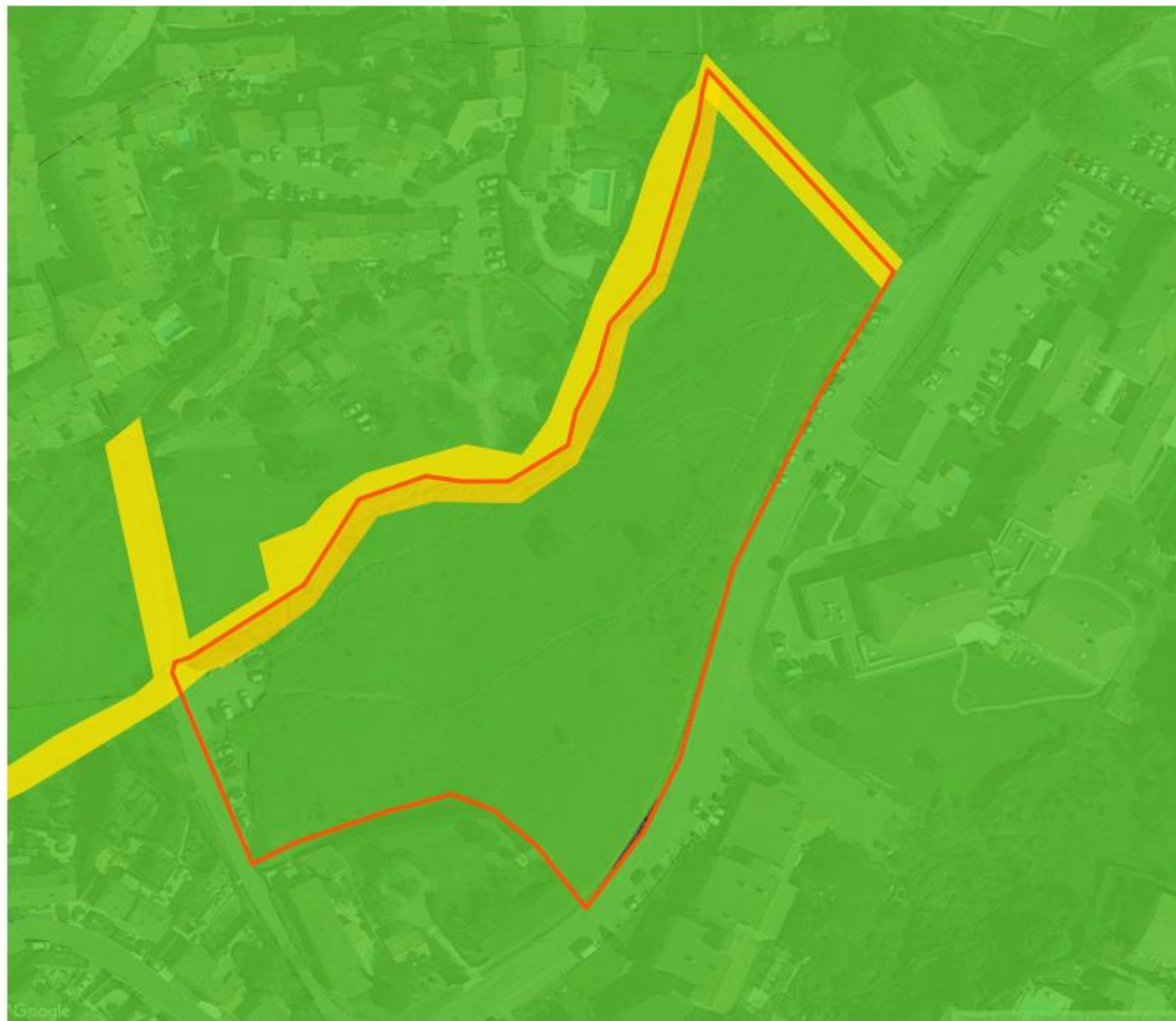
Deux espèces de rapaces remarquables, le milan noir et royal ont été observées en vol stationnaire au dessus du secteur d'étude. Leur comportement était typique d'un vol en période de chasse. Étant donné la faible surface du site d'étude, il apparaît peu probable que le secteur d'étude représente une zone de chasse exclusive de ces deux espèces.

Le goéland leucophée a été observé en vol au dessus du secteur d'étude. Les autres espèces sont des passereaux qui fréquentent les haies du secteur d'étude et des zones connexes. Ils sont principalement présents dans les broussailles et les haies au niveau du ruisseau.

Étant donné la période des observations, la nidification de certaines espèces ne peut pas être avérée. Il est peu probable que le site représente un espace de nidification pour l'avifaune. Au contraire, les haies et les espaces arborés présentes en limite directe du secteur d'étude peuvent représenter des lieux de nidifications pour les passereaux et la faune commune.

Ainsi les enjeux avifaunistiques, dans l'état actuel des connaissances et des observations sont considérés comme modérés au niveau des haies et des broussailles et faibles dans le reste du secteur d'étude.

Carte 18 : Enjeux avifaunistiques prévisionnels



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

 Enjeux très faibles

 Enjeux faibles

 Enjeux modérés

 Enjeux forts

 Enjeux majeurs



2.6 SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES EN PHASE DE PRÉDIAGNOSTIC

L'analyse des données bibliographiques à l'échelle de la commune et du périmètre éloigné a permis de préciser la richesse biologique potentielle du secteur d'étude et de ses environs. Les inventaires de terrains en phase de prédiagnostic, réalisés le 27 mars 2017, avaient pour but d'identifier les enjeux potentiels du projet.

Le secteur d'étude ne se situe dans aucune zone à statut, ni dans aucune réserve de biodiversité, ni corridors surfaciques, reconnus au niveau régional. Le site est situé en dehors du réseau Natura 2000.

En ce qui concerne les habitats, le secteur d'étude montre un faciès anthropique avec des habitats homogènes et partiellement dégradés par la pollution humaine. Aucun habitat patrimonial, aucune espèce protégée ni patrimoniale n'a été identifiée lors des inventaires en phase de prédiagnostic.

Les données bibliographiques, n'indiquent pas la présence d'une quelconque espèce végétale protégée au niveau régionale et / ou nationale, dans le secteur d'étude et le périmètre rapproché.

En ce qui concerne la faune, le secteur d'étude représente le lieu de vie potentiel pour les amphibiens, par la présence d'un ruisseau, sur la quasi totalité du périmètre nord du secteur d'étude. Temporairement en eau, ce dernier pourrait servir de lieu d'estivage ou de repos pour les espèces, voire même de reproduction étant donné la forte végétation en place au niveau des berges.

Les habitats du secteur d'étude, à la fois ouverts, et broussailloux, peuvent accueillir plusieurs espèces de reptiles intéressantes, voire même patrimoniales.

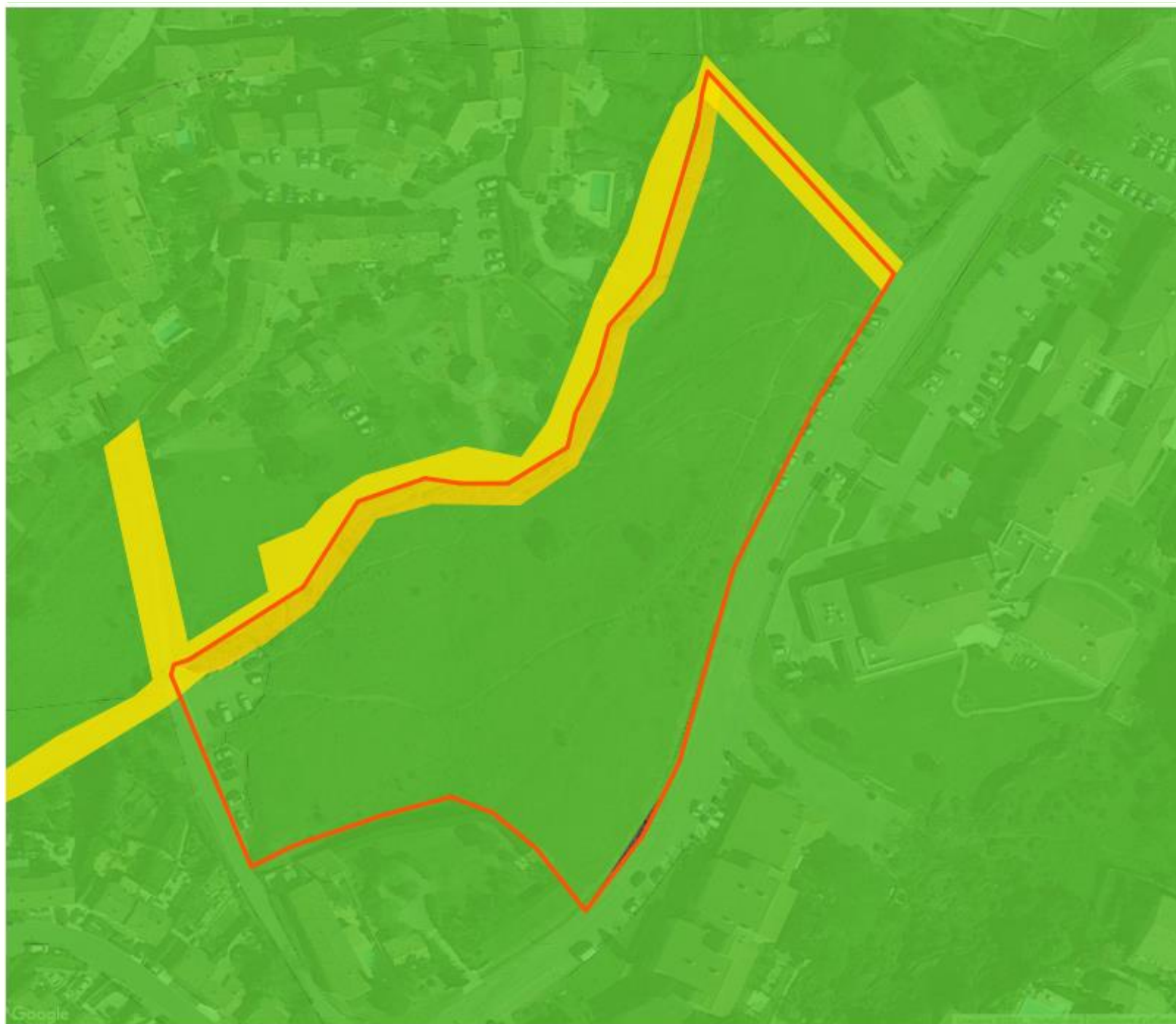
La présence de la route, à l'est et à l'ouest et d'une clôture électrique au nord et à l'est, forme une barrière physique tout autour du secteur d'étude. La fréquentation du secteur d'étude par les grands mammifères est donc limitée. Aucune donnée de terrain n'a permis d'affirmer la présence de mammifères dans le secteur d'étude. Les micromammifères sont cependant potentiels au niveau des broussailles, du ruisseau et des haies.

Les chiroptères n'ont pas fait office d'écoute nocturne. La présence d'un réseau de haies ornementales et naturelles, ainsi que du ruisseau peut représenter des éléments guides, pour le déplacement local et la chasse de ces espèces. Cependant, aucun gîte potentiel n'a été identifié. Ceci est confirmé par la consultation de la base de données BD cavités.

Enfin, les insectes comme les rhopalocères et les odonates, sont tous aussi potentiels dans le secteur d'étude. Les zones ouvertes bien que peu riches en espèces fleuries, peuvent accueillir les papillons. Le ruisseau, en eau une partie de l'année, représentent d'intéressants lieux de vie pour les odonates.

Les inventaires du 27 mars 2017, ont été effectués en période favorable pour l'observation et l'identification de la faune et de la flore. L'objectif était d'appréhender les principaux enjeux du site vis-à-vis du contexte du projet. Ainsi des enjeux écologiques ont été mis en évidence dans le secteur d'étude et le périmètre rapproché. La carte suivante, superpose tous les enjeux définis précédemment et présente la synthèse. Globalement les enjeux écologiques varient de faibles à modérés.

Carte 19 : Synthèse prévisionnelle des enjeux écologiques



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

 Enjeux très faibles

 Enjeux faibles

 Enjeux modérés

 Enjeux forts

 Enjeux majeurs



